

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 14.

Prix du numéro, 7 centims.—Annonces, la ligne, 10 centims.
Toute communication doit être affranchie.

Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 3 AVRIL 1879

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

A nos abonnés, par Delta.—Le tarif, par L. O. David.—La société de colonisation de Montréal, par L. O. D.—Seize mélodies.—Nouvelles étrangères.—Boué—Signal officiel pour les navires de guerre, par Colin Campbell.—Histoire de l'île-aux-Coudres, par l'abbé Alexis Mailloux (suite).—Nos gravures.—Choses et autres.—La bande rouge, par F. du Boisgobey (suite).—Qui perd, gagne, par Alph. Delanoy (suite et fin).—Le massacre des Anglais à Isandula, par les Zoulous ou sauvages du Cap.—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : M. Charles Lamothe, du club de raquettes St-Georges, qui a gagné la coupe Worthington ; La coupe Worthington ; La médaille d'or Worthington ; La médaille d'argent Worthington ; Montréal : La course d'un mille pour la coupe Worthington ; Réception des journalistes catholiques par S.S. Léon XII ; Montréal : Enlèvement de la neige des rues ; La guerre des Zoulous : Prise de la forteresse de Serray ; Une scène lugubre.

A NOS ABONNÉS

Même quand les affaires vont bien, que l'argent abonde, les journaux canadiens se plaignent, ils végètent : quelle doit être donc leur misère quand de tous côtés on entend crier que les temps sont durs, qu'il n'y a plus d'argent ! Aussi, est-il au monde, à l'heure qu'il est, une situation plus triste, plus lamentable que celle des journalistes canadiens ? Nous ne le pensons pas. Pourtant, il faut des journaux, on ne peut s'en passer ; plus on a l'esprit abattu, le cœur attristé, plus on a besoin des douces distractions qu'ils procurent. Combien de personnes ne peuvent dormir tranquilles ou déjeuner avec appétit, si elles n'ont pas lu leur journal ! Il est des gens qui sont bourrus toute la journée, insupportables à leurs femmes et à leurs enfants, quand le porteur a manqué, le matin, de leur apporter leur journal. Cependant, cette distraction, cette jouissance incomparable est malheureusement celle pour laquelle on aime le moins à payer. Malgré la dureté des temps, on trouve de l'argent pour aller au théâtre, au concert, pour faire une promenade, pour traiter ses amis ; on paie son tailleur, son cordonnier même, mais son journal !... Hâtez-vous ! Un propriétaire de journal qui demande de l'argent est presque un homme

déshonoré ; c'est certainement, dans tous les cas, un avaro, un pègre qui ne sait pas apprécier l'honneur qu'on lui fait de recevoir sa gazette !

Hélas ! jusques à quand, chers concitoyens, serez-vous aussi injustes et cruels à l'égard de ceux qui usent leur santé et s'imposent tant de sacrifices pour vous instruire et vous amuser ? Croyez-vous réellement que pour être propriétaire ou rédacteur d'un journal, on en soit moins homme, moins père de famille, moins obligé de faire vivre sa femme et ses enfants, moins tenu de payer son boulanger et son boucher ? Non, vous le savez bien ; mais vous prenez plaisir, il semble, à l'oublier. Eh bien ! sachez, lecteurs privilégiés de *L'Opinion Publique* qui êtes en même temps nos débiteurs, que nous avons besoin de ce que vous nous devez, autant, plus même que vos autres créanciers. Comme nous sommes dans un temps où chacun doit examiner sa conscience, réparer le mal qu'il a fait et payer ce qu'il doit, nous vous avertissons que vous n'obtiendrez pas notre pardon et ne mériterez pas, par conséquent, l'absolution de vos péchés si vous ne payez pas immédiatement ce que vous nous devez.

Badinage à part, il y a des gens qui ne sont pas raisonnables, qui s'exposent à ce qu'on les prive de notre journal et qu'on leur fasse des frais, qui mériteraient bien cette punition et qui, pourtant, nous en voudraient éternellement si nous la leur infligions. On sait ce que coûte la publication d'un journal comme *L'Opinion Publique*, on sait qu'il ne peut vivre que si les conditions de l'abonnement sont rigoureusement exécutées ; on ne voudrait pas qu'il cessât de paraître, et cependant on agit comme si on voulait forcer ses propriétaires à l'abandonner. On oublie qu'une amende de 25 cents est imposée à ceux qui ne paient pas dans le cours des trois premiers mois de leur abonnement, et de 50 cents à ceux qui paient après les premiers six mois.

Mesdames, vous qui aimez tant à lire *L'Opinion Publique* et qui la considérez comme une de vos meilleures amies, nous nous adressons à vous, nous vous prions de faire rentrer vos maris en eux-mêmes, de les faire rougir de leur coupable indifférence à notre égard et de les forcer à s'acquitter envers nous de ce qu'ils nous doivent ; en retour, nous continuerons à leur donner le bon conseil de vous porter l'amitié que vous méritez et de vous rendre heureuses. Nous sommes sûrs que vous allez nous donner une nouvelle preuve de vos sympathies envers *L'Opinion Publique*.

DELTA.

LE TARIF

La bataille est engagée sur toute la ligne ; les libéraux attaquent le nouveau tarif, le tournent et le retournent sur tous les sens pour en montrer tous les défauts, et les conservateurs le défendent avec énergie, en font voir avec enthousiasme tous les charmes et célèbrent d'avance les bienfaits qui en seront le résultat. Nous avons dit que nous ferions connaître à nos lecteurs les raisons apportées par les deux partis à l'appui de leur cause ; les voici :

Les libéraux disent :

1o. La protection va faire payer plus cher au peuple ce qu'il achète et il n'aura

ni plus d'ouvrage ni plus d'argent, et ils mentionnent la hausse qui s'est déjà fait sentir dans certaines branches ;

2o. La protection accordée à des industries auxquelles les produits étrangers faisaient une concurrence insignifiante, n'aura d'autre effet que d'augmenter inutilement le prix de ces produits ; ils mentionnent en particulier les chaussures, les clous, la plupart des cotons et quelques autres articles ;

3o. La protection sur le blé, la farine et le charbon va augmenter le prix de ces articles de première nécessité, pèsera lourdement sur les consommateurs en général, et sera onéreuse, en particulier, à la province de Québec ;

4o. La hausse des droits sur les céréales va nous enlever une partie du commerce de l'ouest, qui prendra la route de New-York au détriment de nos canaux et de la route du Saint-Laurent, et comme nous exportons beaucoup plus de grain aux États-Unis que nous en importons, nous devons craindre que les Américains veuillent nous punir de les empêcher de nous vendre pour quelques centaines de mille piastres d'avoine et de blé-d'Inde, en imposant sur ces grains des droits qui nous enlèveraient leur marché et nous feraient perdre des millions ;

5o. Le nouveau tarif est un acte d'hostilité et d'ingratitude à l'égard de l'Angleterre et met en danger le lien colonial.

Ce sont là à peu près les principales objections qu'on oppose à la nouvelle politique ; les conservateurs y répondent comme suit :

1o. La hausse que certains produits subissent en ce moment est purement factice et temporaire ; la compétition domestique ne tardera pas à abaisser les prix ; le peuple, dans quelque temps, aura plus d'ouvrage, et sera plus en état de payer même plus cher ce qu'il achètera ;

2o. Il n'y a pas de doute qu'une pareille révolution dans la politique fiscale d'un pays ne peut s'opérer sans froisser certains intérêts et sans produire des anomalies et des tiraillements, mais la discussion et l'expérience apporteront les modifications nécessaires ;

3o. Pour développer les ressources spéciales de chaque province et lui assurer le marché canadien, toutes sont appelées à faire des sacrifices dans l'intérêt général ; par exemple, Ontario et Québec sont obligés de consentir à payer le charbon plus cher afin de permettre à la Nouvelle-Ecosse d'exploiter avec succès ses bassins houillers, de même que la province de Québec et les provinces maritimes doivent consentir, dans l'intérêt d'Ontario, à la protection du blé et de la farine ;

4o. Protection n'est pas synonyme de taxe ; la hausse des droits n'affectera en général que le prix des articles que le Canada ne produira pas assez pour sa consommation ; par conséquent, comme le Canada produit tout le grain dont il a besoin, le prix n'en sera pas augmenté ;

5o. Le mal que les Américains pourraient nous faire ne doit pas nous empêcher éternellement de nous délivrer du mal qu'ils nous font ; la timidité et la peur ne nous ayant guère profité jusqu'à présent, l'énergie nous sera peut-être plus utile ;

6o. Quant à l'Angleterre, elle comprendra que loyauté bien ordonnée commence par soi-même ; que la première loi de la

nation comme de l'individu est de vivre—*primo vivere* ; qu'elle sait trop bien pratiquer elle-même cette loi suprême pour ne pas nous permettre d'en faire autant, et que ne s'occupant pas de nous quand elle fait ses tarifs ou ses traités, elle ne peut trouver à redire à ce que nous nous protégeons.

Ce n'est pas là tout ce qui se dit de part et d'autre au sujet du nouveau tarif, mais nous croyons avoir indiqué les points les plus saillants de la discussion.

Il n'y a pas de doute que plusieurs des objections faites à l'encontre de la nouvelle politique sont sérieuses et dignes d'attention. Nous croyons nous-même, comme nous l'avons toujours cru, que, dans l'intérêt du Canada en général et de la province de Québec en particulier, on aurait dû restreindre la protection aux objets manufacturés. Mais, même avec ses imperfections, nous sommes convaincu que la nouvelle politique vaut mieux que l'ancien ordre de choses ; qu'elle va activer l'esprit d'entreprise des Canadiens, développer quelques-unes de nos principales ressources industrielles, et nous apprendre à régler nous-mêmes nos relations commerciales avec les autres pays, à nous gouverner à notre guise et dans notre propre intérêt bien entendu. Il est très-possible, probable même, que la protection amènera avant longtemps une crise, si la consommation n'augmente pas en proportion de la production, si on ne s'applique pas à étendre nos relations commerciales avec les autres pays, et si, surtout, les Américains, pour se venger, nous ferment leur marché. Mais à cette objection nous répondrons que l'industrie, développée et fortifiée par la protection, saura bien trouver les débouchés dont elle aura besoin, et renverser les barrières qui s'opposent à son expansion. Aidons-la à partir et elle fera bien son chemin ensuite ; elle se servira d'une autre crise pour avoir de nouveaux marchés, comme elle s'est servie de la crise actuelle pour obtenir la protection.

Il est certaines étapes par lesquelles une nation est obligée de passer, certaines expériences qu'elle doit faire pour connaître et accomplir ses destinées. La protection est pour le Canada une de ces étapes, de ces expériences nécessaires. C'est un remède violent comme il en faut aux grands maux ; la crise qu'il pourra amener vaudra mieux que notre état actuel de langueur et d'impuissance commerciale et politique. La protection est un pas en avant, un progrès, un mouvement quelconque, un signe de vie préférable au marasme, à la torpeur dont le pays est frappé ; c'est l'acte de virilité du jeune homme qui commence à penser et agir par lui-même et entre dans la vie active avec le sentiment de sa force et de sa responsabilité.

L.-O. DAVID.

SOCIÉTÉ DE COLONISATION DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL

Tel est le titre d'une brochure que vient de publier le patriotique et dévoué curé de Saint-Jérôme, Messire A. Labelle. M. Labelle reprend l'œuvre que nous avons commencée l'été dernier ; il jette les bases d'une grande association destinée à coloniser la vallée de l'Ottawa et le nord du diocèse de Montréal. Tous les adultes,

hommes et femmes, ainsi que les enfants, pourront devenir membres de la Société en payant 10 cents.

Les affaires de la Société seront gérées par un président, qui sera *ex officio* l'évêque du diocèse ou l'administrateur; un vice-président, un trésorier et un secrétaire, qui seront deux prêtres de l'Évêché et toujours choisis par l'évêque; et douze directeurs, y compris le vice-président, dont la moitié sera des membres du clergé, qui tous ensemble formeront le Conseil d'administration.

Il y aura des quêtes dans toutes les églises du diocèse au profit de l'œuvre; on s'adressera au gouvernement pour avoir des secours, et le fonds qui sera créé sera employé à bâtir la chapelle et le logement du curé d'après un plan approuvé par l'évêque, qui coûtera environ \$500; pour ouvrir des routes, faire des ponts absolument nécessaires, aider à vivre au missionnaire ou curé, et secourir les colons qui auront besoin de protection.

Sa Grandeur Monseigneur Fabre, donne à l'œuvre toute son approbation dans la lettre qui suit:

Montréal, 12 mars 1879.

C'est de grand cœur que j'accepte la part de labeur qui m'échoit dans la présente constitution de la Société de Colonisation du diocèse de Montréal; je forme des vœux ardents pour que cette entreprise, éminemment religieuse et patriotique, obtienne les résultats qu'elle mérite.

† EDOUARD-CHS., Evêque de Montréal.

Nous saluons avec joie la naissance de cette belle association destinée à agrandir, à compléter l'œuvre de dévouement que M. le curé Labelle poursuit, depuis quelques années, avec tant de succès, dans le nord du diocèse de Montréal.

Nous aurions aimé qu'une association eût été fondée dans le but spécial de venir en aide à ces centaines de braves ouvriers qui voudraient à tout prix quitter les villes où ils végètent, pour aller s'établir sur les terres nouvelles; mais il faudrait, pour mener à bonne fin une pareille entreprise, des sommes d'argent considérables qu'il est difficile de trouver dans un temps de crise comme celui que nous traversons. D'ailleurs, l'un n'empêchera pas l'autre, et rien ne s'opposera à ce qu'on prenne les moyens de grossir le fonds que M. le curé Labelle se propose de créer, de manière à atteindre le but qu'avait la Société de Colonisation fondée l'année dernière.

Nous nous ferons un devoir de tenir nos lecteurs au courant des progrès de la nouvelle association, qui va remplir de joie le cœur des véritables amis de la nationalité, de tous ceux qui sont convaincus que l'avenir de la province de Québec est avant tout dans la colonisation. Or, quel est l'homme, quel est le Canadien-français qui n'est pas convaincu de cela à l'heure qu'il est?

Le mouvement, parti de Montréal, va sans doute se propager dans tout le pays; tous les diocèses voudront en faire autant, et bientôt la province de Québec formera une vaste société de colonisation. Que de bien en perspective!

L.-O. D.

SEIZE MÉLODIES

Par le comte de PREMIO-REAL

Nous avons dit un mot, il y a quelques jours, de ces charmantes mélodies que M. Lavigne doit publier ces jours-ci, dans un joli volume de trente pages, qui contiendra le portrait de l'auteur, le comte de Premio-Real, consul d'Espagne à Québec. M. Lavigne n'a rien épargné pour faire de cet ouvrage musical un véritable bijou qui lui coûtera la jolie somme de six cents piastres. Il a droit de compter sur l'encouragement du public, et il l'obtiendra sans doute: dans quelque temps, on trouvera les mélodies du comte de Premio-Real dans tous les salons, tout le monde voudra contribuer à les populariser.

M. Lavallée, dont personne ne conteste le jugement en matières musicales, a fait l'éloge le plus flatteur de ces mélodies dans une préface que nous voudrions reproduire en entier. Détachons quelques

lignes de cette appréciation intéressante:

M. le comte de Premio-Real, dit-il, est un homme de haute naissance et d'une éducation parfaite. Le goût pour la musique se fit sentir chez lui dès son bas âge. A dix-huit ans, il composait déjà quelques mélodies qui, bien qu'offrant une suite d'idées alors non complètement développées, dénotaient de suite un talent véritable. Pour prendre place parmi les célébrités artistiques contemporaines, il ne lui a manqué qu'une des conditions malheureusement nécessaires au complet épanouissement du génie de l'artiste: l'extrême pauvreté. Avec l'aisance, les titres, et plus tard les charges importantes que son pays lui a confiées, la musique ne devait plus devenir qu'un amusement pour le comte de Premio-Real, amusement qu'il a cependant bien su mettre à profit, puisqu'il vient de doter le monde artistique d'une de ces œuvres qui ne meurent pas du jour au lendemain.

Passant ensuite en revue la plupart des mélodies, M. Lavallée en fait voir les beautés. Citons ce qu'il dit de la dernière:

Je t'aimera toujours (No. 16). Le souvenir du jour où j'ai entendu exécuter cette belle page musicale, est encore tout vivant dans ma mémoire. C'était dans une circonstance bien douloureuse pour le comte de Premio-Real, circonstance solennelle. C'était lors du service funèbre qu'il a fait chanter à Québec à l'occasion de la mort de Sa Majesté la reine Mercédès d'Espagne, morte au printemps de la vie. Belle, aimée de ses sujets, adorée de son royal époux, elle s'épanouissait aux regards de tout un peuple comme la rose aux rayons du soleil, lorsque la mort la ravit à l'Espagne. Une foule élégante se pressait dans l'église où ce service solennel était célébré. Tout-à-coup, l'orchestre attaque une marche funèbre d'un ton sévère et sombre. Les cuivres vibrèrent d'abord lugubres, comme les cris désespérés du mourant; et bientôt, un chœur des mieux ordonnés entonne avec une religiosité sévère qui saisit toutes les âmes sympathiques, la grave et attendrissante mélodie: *Je t'aimera*. Roi aimé de tout un peuple, Alphonse, blessé douloureusement dans ta plus chère affection, tels devaient être les sentiments de ton cœur, en voyant disparaître à jamais cet être chéri qui, quelques mois auparavant, acceptait de ta tendresse le gage de toutes ses joies et de toutes ses aspirations futures!

"Je t'aimera,
Je n'ai que toi sur terre:
Dans le mystère
A toi je pensera."

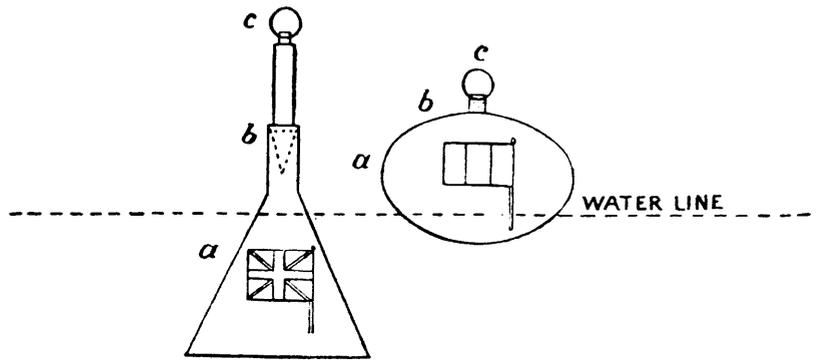
Telles étaient mes impressions en écoutant ce chant plaintif, et ceux qui étaient agenouillés avec moi, priant pour cette infortunée jeune reine, les ressentait comme moi. Cette inspiration est une des meilleures qui soient venues au comte de Premio-Real. Car, plus que tout autre, il savait apprécier la perte irréparable que son souverain venait de faire, et la douleur indicible de celui qu'il représente si dignement parmi nous.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Il y a un mois, le prince de Kraptokin, chef de la police de Kharkow, en Russie, était assassiné, puis est venu le meurtre d'un agent secret du gouvernement à Moscou, et la tentative de meurtre sur le chef de la gendarmerie de Saint-Petersbourg; les dépêches affirment qu'un autre crime du même genre vient d'être commis à Moscou. Le gouvernement russe est irrité et inquiet; il sévit aussi rigoureusement qu'il peut; mais, malgré l'habileté de ses agents, il parvient difficilement à mettre la main sur les coupables. Le fait que des hommes et des femmes appartenant aux familles les plus distinguées sont compromis dans ces désordres, ne contribue pas peu à aggraver la situation.

La situation en France est toujours incertaine. Le projet de ramener les chambres à Paris, celui ayant pour but d'empêcher les Jésuites d'enseigner, et les propositions relatives à la magistrature, entretiennent une agitation que les républicains modérés cherchent vainement à empêcher et calmer. Ajoutons à cela le mouvement qui se fait pour remplacer M. Waddington comme premier ministre. Il y a de quoi inquiéter les esprits.

Les prédicateurs à la mode en ce moment à Paris sont les PP. Didon, Monsabré, Olivier et Buffet. Le Père Didon est le plus éloquent des trois, celui qui produit le plus d'effet; il l'emporte même sur le P. Monsabré, dont l'éloquence est tant admirée. Il est dominicain et jeune encore.



BOUÉE-SIGNAL OFFICELLE POUR LES NAVIRES DE MER

A.—Dans le cas de désastres maritimes, occasionnés par le feu, les collisions avec les banquises, etc., la coutume est depuis longtemps établie de jeter à la mer une bouteille renfermant le récit de la catastrophe en question, tant dans l'espoir d'obtenir du secours pour ceux qui se sont éloignés dans les chaloupes que par suite du désir naturel qu'éprouvent les personnes en danger de périr de faire connaître leur sort à leurs amis.

2. A cause de leur fragilité, un bon nombre de ces bouteilles sont nécessairement perdues lorsqu'elles se heurtent à quelque obstacle solide.

3. Il n'y a pas de doute aussi que souvent ces objets sont passés en mer sans être remarqués par les navires, parce que rien dans leur apparence n'attire l'attention ni n'indique la nature de leur contenu.

4. Il est bien connu que de cruels farceurs ont parfois lancé à la mer des bouteilles contenant de fausses nouvelles au sujet de navires perdus. On en a vu un exemple en 1870, lorsqu'après la disparition du steamer *the City of Boston* (en route de Halifax à Liverpool), une bouteille fut trouvée sur la côte d'Angleterre, portant des renseignements que l'on a reconnus être faux.

5. Dans *l'Homme qui rit*, Victor Hugo décrit quelque chose de la sorte, mais le fond même de l'incident manque de naturel, simplement parce que des hommes, au moment de périr, n'ont pas assez de calme d'esprit pour exécuter tout ce qui est décrit par le romancier en vue de l'authenticité de leur déposition.

6. Souvent, équipage et passagers qui sont forcés de descendre dans les chaloupes, quittent le navire sans laisser de trace de leur destinée, tant par suite de la précipitation que parce qu'on ne se figure pas au juste quel résultat une démarche semblable pourrait produire.

IL EST DONC PROPOSÉ :

I. Que tous les navires de mer, de l'État ou du commerce, soient contraints d'avoir, comme formant partie de leur équipement, deux BOUÉES-SIGNAL OFFICELLES, fournies par le gouvernement, portant la marque officielle, de manière à attirer l'attention et à établir au premier coup d'œil leur nature et leur authenticité.

II. Que ces bouées soient de deux modèles ou formes, l'une pouvant se tenir en position dans l'eau, et l'autre susceptible d'être chassée par le vent comme un flottant ordinaire.

Je conseillerais l'adoption des modèles ci-dessus. *a* est la bouée (de fer blanc ou de tôle), *b* un bouchon à vis fermant hermétiquement comme celui d'une gourde ordinaire, et *c* un anneau de fil de fer posé debout, ce qui permet d'enlever la bouée avec une gaffe ou autre instrument de cette nature, sans mettre de chaloupe à la mer. Les bouées doivent être peintes en rouge vif, pour être vues aisément sur les eaux et frapper les regards à une certaine distance.

III. Sur les bouées figurera le pavillon de la nation, afin que, étant trouvées en mer, alors même que les papiers qu'elles contiennent ne seraient pas intelligibles aux sauveteurs, ceux-ci puissent les confier, au premier port où ils touchent, au consul de la nation intéressée.

a. Quand le temps le permettra, le message destiné à être placé dans la bouée devra être écrit d'après le système du code de signaux, lequel est compris de toutes les nations, ce qui rendrait le document intelligible à n'importe quel capitaine qui le trouverait.

Par ce moyen, les secours que peuvent espérer les équipages et les passagers abandonnés au milieu de l'océan sur des radeaux ou de simples chaloupes, pourraient leur arriver plus sûrement et rapidement. Combien de fois des navires passent-ils à travers les débris d'un naufrage, ou rencontrent-ils sur leur route des embarcations abandonnées au hasard des flots, sans que rien ne leur indique si les survivants ont quitté l'endroit depuis longtemps ou non, ou encore s'ils ont tenté de suivre une direction particulière, ce qui, une fois connu, permettrait au navire sauveur d'aller découvrir à une certaine distance ces bateaux, ces radeaux chargés jusqu'au bord d'êtres humains qui gémissent peut-être avec angoisse les mats des navires passant à l'horizon! Une de ces bouées, attachée au gréement d'un vaisseau naufragé, ou flottant près de la scène du désastre, ou poussée par le vent jusqu'à terre, conduirait au sauvetage de bien des malheureux qui, autrement, sont rangés au terrible catalogue de ceux dont on n'a jamais eu de nouvelles. De plus, si les équipages et les passagers savaient que des

appareils de ce genre existent à bord, leur usage se présenterait de suite à la pensée de ceux que le danger menace; tandis qu'actuellement, dans la confusion de cette heure critique, on ne pense pas à prendre des mesures pour communiquer avec la terre ou avec les navires de passage.

Au cas même où un équipage serait dégradé sur une île déserte ou un rocher, ces deux messages, l'un chassé par le vent dans une direction, l'autre emporté par le courant dans un sens différent, seraient également un moyen de salut pour ceux que la faim et la misère menacent.

B.—Il est assez ordinaire, pour des vaisseaux de guerre ou employés à des relevés maritimes, qui entrent dans un courant non indiqué sur les cartes, ou un courant qui a dévié par suite de bouleversements terrestres, de jeter à la mer des bouteilles contenant un écrit, dans l'espoir que la marche de ces objets fera connaître celle du nouveau courant, lorsqu'on les aura trouvées sur un autre point de l'océan. Toutefois, l'emploi des bouteilles est aussi peu satisfaisant ici que dans le premier cas mentionné ci-dessus.

IL EST DONC PROPOSÉ :

Que les navires de guerre et ceux préposés aux relevés maritimes *seulement* (afin de prévenir les erreurs causées par l'ignorance), soient pourvus de bouées-signal dans un but scientifique, rayées noir et blanc, de manière que les capitaines des vaisseaux marchands, qui tiennent à ne pas perdre leur temps, puissent les reconnaître sans s'arrêter s'ils ne les trouvent pas opportuns, et qu'ils puissent aussi distinguer les autres (les rouges) qui, au nom de l'humanité, leur commandent une attention spéciale.

L'emploi des bouées noires et blanches est peut-être d'une importance aussi grande que les premières. La connaissance des courants océaniques et de leurs variations entre pour beaucoup dans la science du navigateur. C'est pour avoir négligé de tenir compte du courant de la côte de la Nouvelle-Ecosse que, en 1873, *l'Atlantic* s'est dardé à toute vapeur sur les rochers de Sumbro, et s'est brisé en mille pièces avec son énorme chargement de vies humaines. Le système des courants océaniques n'est pas encore complètement connu, et de plus, des variations dans les anciens courants déjà connus surviennent sans cesse par suite de bouleversement dans la croûte du globe, ou par l'accumulation graduelle des sables qui forment des bancs, ou soudainement par des poussées volcaniques. Ainsi, en 1864, le navire de l'amiral Sir Alexander Milne, allant des Bermudes en Angleterre, rencontra des battures là où les cartes indiquaient une certaine profondeur de mer, et vagna deux jours dans des eaux décolorées. Pendant les quelques années qui suivirent, les cartes portèrent à cet endroit le mot *Nile Bank*, et tous les navires de Sa Majesté britannique, allant des Bermudes en Angleterre, durent faire des sondages en passant sur ces lieux. Plusieurs firent rapport qu'ils avaient rencontré la mer profonde là où le *Nile* avait trouvé une batture, et enfin, le *Gannet*, un vaisseau au service de Sa Majesté, en croisière dans ces parages, fit connaître que la montagne sous-marine (volcanique probablement) s'était enfoncée de nouveau.

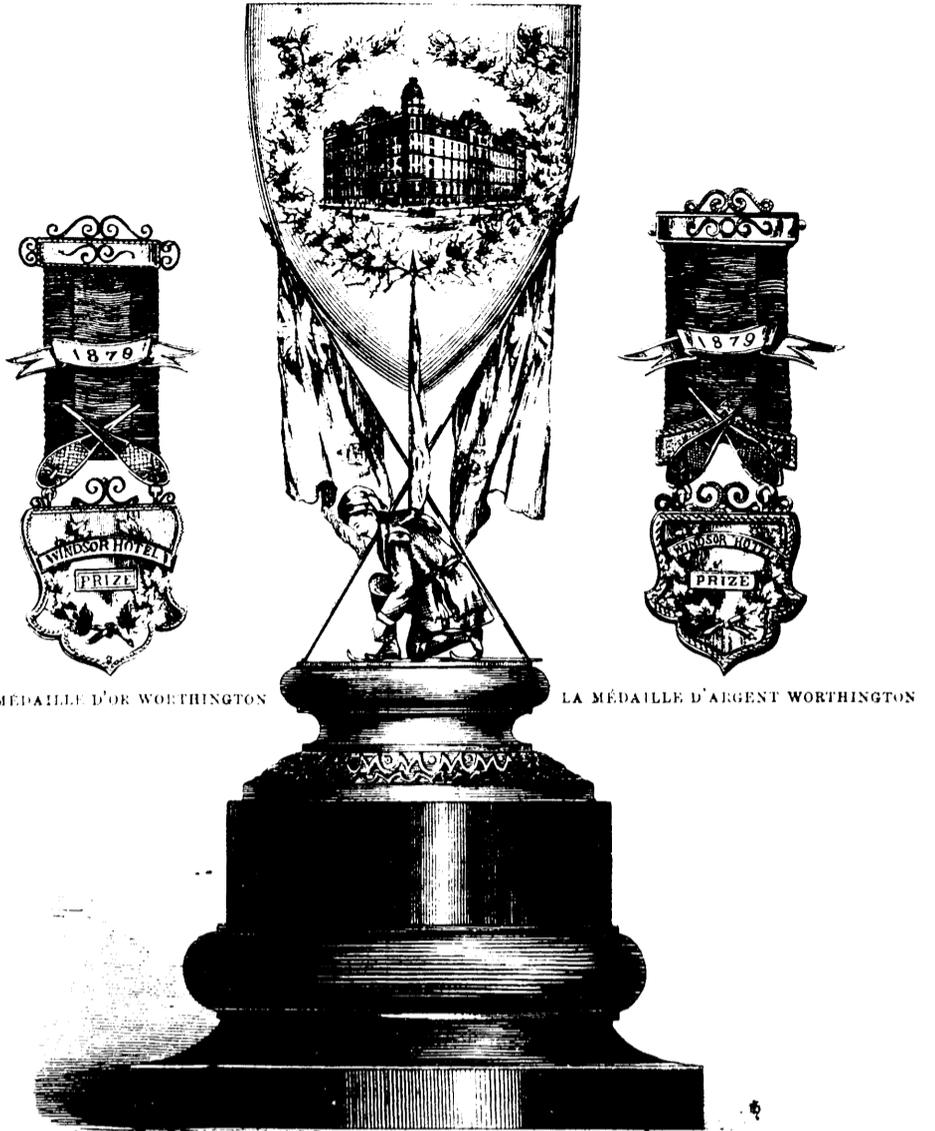
Des changements terrestres de cette nature doivent faire dévier les courants maritimes, ce dont on aurait connaissance plus aisément en faisant un usage judicieux de la bouée-signal, confiée à des officiers instruits. Les renseignements ainsi obtenus seraient précieux pour la navigation. Les bouées de cette nature étant tout à fait différentes de celles de sauvetage, il n'en résulterait pas d'inconvénient, parce que l'on saurait, à première vue, à quelle classe de signal on a affaire.

COLIN CAMPBELL,
Assistant Commissaire, Marine Royale,
(Retraité.)
DÉPARTEMENT DE LA MILICE ET DE LA
DÉFENSE DU CANADA,
Ottawa, 26 mars 1879.

L'original anglais de ce mémoire a été soumis à l'Ambassade Britannique, et des copies ont été en même temps adressées au *Board of Trade* de Londres; au Ministère de la Marine du Canada; aux Secrétares des colonies de Terre-Neuve, Nouvelle-Galles du Sud, Nouvelle-Zélande, Queensland, Australie du Sud, Tasmanie, Victoria et Australie Ouest; aux Secrétares de la Marine et du Trésor à Washington; et (en français et en anglais) aux gouvernements d'Autriche, Belgique, Danemark, France, Allemagne, Grèce, Italie, Pays-Bas, Portugal, Russie, Espagne, Suède, Norvège, Turquie, Brésil et Japon.



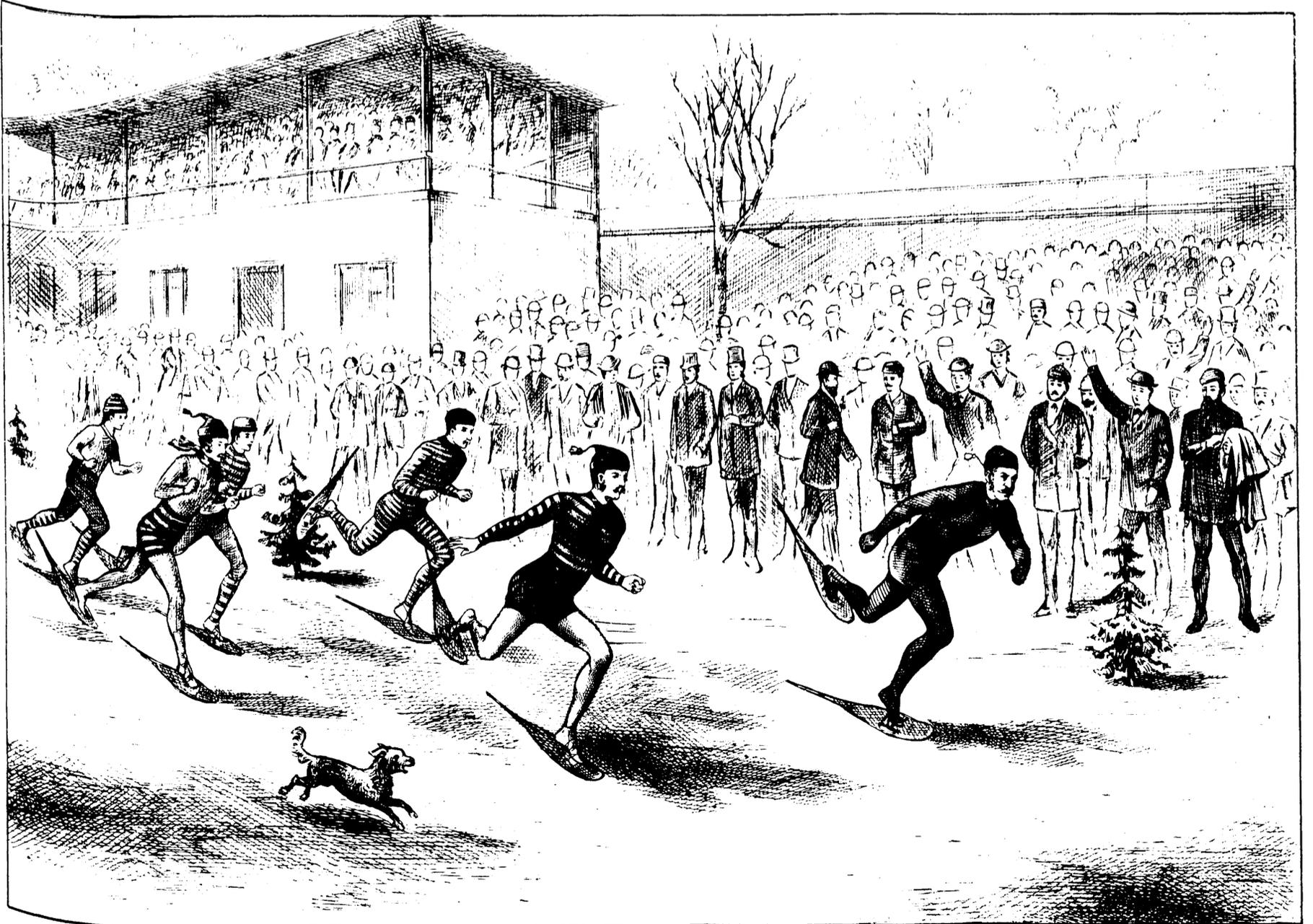
M. CHARLES LAMOTHE, DU CLUB DE RAQUETTES ST. GEORGES, QUI A GAGNÉ LA COUPE WORTHINGTON



LA MÉDAILLE D'OR WORTHINGTON

LA MÉDAILLE D'ARGENT WORTHINGTON

LA COUPE WORTHINGTON



MONTREAL—LA COURSE D'UN MILLE POUR LA COUPE WORTHINGTON

HISTOIRE DE L'ILE-AUX-COUDRES

DEPUIS SON ÉTABLISSEMENT JUSQU'À NOS JOURS
AVEC SES TRADITIONS, SES LÉGENDES,
SES COUTUMES

Par M. l'abbé ALEXIS MAILLOUX

Vicaire-Général du Diocèse de Québec.

CHAPITRE TREIZIÈME

PERTES DE VIE D'UN CERTAIN NOMBRE DES
HABITANTS DE L'ILE-AUX-COUDRES PAR
SUITE DE LA NAVIGATION, ETC., ETC.

Ce n'est pas une chose bien surprenante que des habitants de l'île-aux-Coudres aient assez souvent été les victimes d'accidents arrivés dans les eaux du fleuve St-Laurent. Obligés de communiquer avec les habitants de la rive nord ou de celle du sud, et n'ayant pas d'autre moyen de communication que celui de la navigation, ils ont été et seront toujours exposés à des périls qu'ils n'ont pu et qu'ils ne pourront pas toujours éviter. Renfermés sur leur île pendant toute la saison des glaces, et ne pouvant alors sortir de chez eux que très-difficilement, ils se trouvent quelquefois obligés de traverser le fleuve avant qu'il soit entièrement débarrassé des banquises de glaces qui rendent cette traversée presque toujours dangereuse, et quelquefois fatale à ceux qui s'y hasardent.

Une autre cause de pertes de vie a été, pendant longtemps, le manque d'embarcations convenables pour voyager sur un grand fleuve dont les eaux se soulèvent par de fréquentes tempêtes qui surviennent tout d'un coup, et contre lesquelles on ne peut lutter avec quelque espérance de salut qu'avec des moyens sûrs. C'est ce qui a causé un assez grand nombre de pertes de vie. J'ai déjà dit que, pendant plusieurs années après l'établissement de l'île-aux-Coudres, on n'avait, pour se défendre contre la fureur des flots, que de gros et lourds canots de bois, avec lesquels on ne pouvait *parer les lames*. Les canots d'écorce qui les remplacèrent, quoique plus légers et plus propres à se défendre contre les flots, n'étaient pas assez solides pour résister au choc des vagues furieuses, et demandaient des hommes habiles et exercés pour les diriger, et ces hommes ne se rencontraient pas toujours parmi une population novice dans l'art de naviguer.

Quoique plus tard on eût choisi des chaloupes comme moyens de voyager, et qu'elles fussent beaucoup plus propres à se défendre, il n'était pas toujours possible de parer à tous les coups imprévus des vents qui, au moment où on s'attend le moins, viennent assaillir ces petites embarcations, alors que, dans leur course, elles sont éloignées d'un abri qui pourrait les soustraire au danger.

Comme dernière cause des malheurs qui, si souvent, ont plongé la population de l'île-aux-Coudres dans le deuil, il faut tenir compte des imprudences que commettent toujours certains hommes qui ne savent point prévoir les dangers, qui s'exposent témérairement et qui manquent de hardiesse et du courage nécessaire pour en triompher.

Au reste, si les hommes demeurant sur la terre ferme éprouvent souvent des accidents funestes par le bris d'une voiture, par l'épouvante qui s'empare d'un cheval ombrageux ou par des chutes qui leur causent la mort, quoique le chemin sur lequel ils voyagent soit solide, il ne peut être bien extraordinaire que ceux qui voyagent sur la mobilité des eaux profondes n'y éprouvent quelquefois de semblables accidents.

Ma petite île-aux-Coudres a payé un large tribut à la mort par la navigation. J'ai à présenter une liste bien lamentable de personnes que, à des époques quelquefois assez rapprochées, elle a eu la douleur de perdre dans les eaux du fleuve, et dont plusieurs n'ont pu être retrouvées.

Je ne suis pas en moyen de faire connaître toutes les causes et les circonstances qui ont occasionné ou accompagné plusieurs de ces malheurs. Cependant, j'ai pu retrouver beaucoup de détails sur un assez

grand nombre de ces morts déplorables, que je ferai connaître afin d'en conserver le souvenir et de les faire servir d'avertissements à ceux qui sont obligés de voyager sur l'eau.

Il est possible que, malgré les recherches minutieuses que j'ai faites, il ne m'a pas été donné de connaître entièrement le nombre de ceux des habitants de l'île-aux-Coudres qui ont péri dans les eaux, ni la date où quelques-uns de ces malheurs sont arrivés; cependant, toute incomplète que pourrait être la liste que je vais en donner, elle contiendra toujours les noms d'un trop grand nombre de victimes dont la mort inattendue a frappé d'une incroyable douleur tous les habitants de l'île-aux-Coudres, sans aucune exception.

I

JOSEPH AMIOT DIT VILLENEUVE

Le premier accident arrivé par submersion dans les eaux du fleuve, et dont nous ayons une date certaine, fut celle qui arriva à Joseph Amiot dit Villeneuve. Cet homme devait être le père de cet autre Joseph Amiot dit Villeneuve dont on voit le nom sur le plan de la seigneurie, 1773. Il devait être un des six gendres de Joseph Savard, le premier habitant qui vint s'établir sur l'île-aux-Coudres.

Je suis forcé d'en venir à ces probabilités, car le témoignage de sa mort dans le fleuve ne fait nullement connaître ce qu'était ce Joseph Amiot, sinon que c'était un des habitants de l'île-aux-Coudres. Qu'elle fut la cause de ce malheur? La note laissée aux registres ne nous l'apprend pas. Quel âge avait-il? Était-il marié ou non? Cette note, écrite il y a 120 ans, garde le silence sur tous ces points qu'on serait heureux de connaître.

Je me vois donc forcé de me contenter de rapporter cette note inscrite par le Père Coquart :

L'an mil sept cens cinquante, dans le mois de septembre, s'est noyé à la vue de l'île-aux-Coudres, Joseph Villeneuve, habitant de ladite île-aux-Coudres, en foi de quoi j'ai signé.

(Signé) COQUART, M. J.S.

Le Père Coquart ne faisant nulle mention de sa sépulture, on doit en conclure que son corps, comme ceux de beaucoup d'autres, est demeuré enseveli dans les eaux du fleuve Saint-Laurent, d'où sortiront un grand nombre de cadavres au jour de la résurrection générale.

II

UN SAVARD DONT ON IGNORE LE NOM
DE BAPTÊME

Un des malheurs arrivés dans les eaux du fleuve, dont la tradition s'est conservée parmi les habitants de l'île, c'est qu'un nommé Savard, en revenant de la terre du nord, à bonne heure dans la saison du printemps, s'était noyé par le chavirement de son canot. Quelques autres, qui étaient avec lui, se sauvèrent. D'après ce que j'ai pu connaître, ce malheur doit être arrivé avant le siège de Québec. Il paraît que le corps de ce malheureux, comme celui de Joseph Amiot, est demeuré dans le fond de notre fleuve.

III

GABRIEL DUFOUR

Gabriel Dufour avait été marié par M. Chaumont, le 21 du mois de mai 1742, avec Geneviève Tremblay. L'acte de son mariage est le second de ceux qui se trouvent sur les registres de la paroisse de l'île-aux-Coudres. A l'époque du recensement de 1762, Gabriel Dufour était le père de *neuf enfants*, dont deux garçons et sept filles.

Comme beaucoup d'autres habitants de l'île-aux-Coudres et quelques-uns des Eboulements, Gabriel Dufour pilotait les bâtiments depuis l'île jusqu'à Québec. Ce fut en voulant remplir cette charge qu'il trouva la mort. Un jour qu'il allait pour embarquer dans un bâtiment, avec un autre dont on a oublié le nom, n'ayant pour embarcation qu'un fragile canot d'écorce, une vague furieuse, soulevée par la

tempête, vint frapper le canot et le cassa en deux. Il se trouvait à ce moment assez près du vaisseau qui était dans les eaux du gouffre. Son compagnon fut sauvé par l'équipage du navire, mais lui fut englouti. On ne retrouva pas son corps, comme on n'avait pas retrouvé ceux des deux autres noyés avant lui.

La tradition ne nous a pas conservé la date de cette mort déplorable. On a supposé qu'il s'était noyé avant l'année de 1759, appuyé sur une fausse tradition qui prétendait que c'était un vaisseau français dont il allait prendre la direction. Mais on s'est trompé. Le nom de Gabriel Dufour, comme on peut le voir plus haut, se trouve sur le recensement de 1762, mais il n'apparaît pas sur le plan des concessionnaires des terres de l'île-aux-Coudres, fait en 1773. Il faut donc admettre : 1o. que c'était un vaisseau anglais à bord duquel il allait embarquer; 2o. qu'il s'est noyé après l'année ou après l'été de l'année 1770 et avant celle de 1773.

Gabriel Dufour a été le grand-père du sieur Augustin Dufour, encore vivant (1870), et il fut la souche de la famille Dufour dont les membres sont en grand nombre sur l'île-aux-Coudres.

IV. V. VI

JOSEPH LAURE, JOSEPH-MARIE TREMBLAY
ET LOUIS TREMBLAY

François Tremblay, dont le contrat de concession porte la date du 6 de juillet 1728, avait, dit-on, bâti un moulin à vent vers l'année 1752, sur la terre à l'endroit appelé *l'ilette*, au bout d'en haut de l'île-aux-Coudres. Ce moulin devait être d'une qualité bien inférieure, puisque je vois qu'en l'année 1762, le Séminaire de Québec fit, avec ce même François Tremblay et avec les habitants de l'île, certaines conventions pour bâtir un moulin. Le Séminaire donna à François Tremblay une certaine étendue de terrain en échange de celle qu'il abandonnait pour servir d'emplacement au nouveau moulin (1).

Joseph Laure, dont je vais raconter la mort tragique, était un Acadien qui, après avoir été expulsé de son pays par les Anglais, comme un grand nombre de ses compatriotes, était venu se fixer à Québec. Ce Joseph Laure était meunier. Pendant qu'il était à Québec, il fit connaissance avec Marie-Judith Pitre, veuve d'un nommé René Boudreault, autre Acadien mort pendant le voyage de l'Acadie à Québec, et se maria avec elle. Cette Marie-Judith Pitre avait eu de René Boudreault deux garçons, dont l'un, Pierre, fut le père de M. Pierre-Thomas Boudreault, un des anciens curés de l'île-aux-Coudres.

Les messieurs du Séminaire de Québec ayant rebâti le moulin de l'ilette, y envoyèrent comme meunier Joseph Laure, vers l'année 1765.

Selon la tradition, Joseph Laure était un homme d'une grande probité, doux, humain, complaisant et toujours prêt à obliger les autres; il était très-attentif à bien s'acquitter de sa charge et savait se prêter aux exigences de ceux qui apportaient leurs grains à son moulin.

J'ai déjà fait remarquer que, après avoir passé tout un long hiver sans avoir de communication avec les terres voisines, les habitants de l'île-aux-Coudres qui, probablement, n'avaient pas tout ce qu'il leur fallait chez eux, devaient attendre avec impatience le retour du printemps. Comme au mois d'avril la navigation sur notre Saint-Laurent offrait encore beaucoup de dangers, surtout lorsque la traversée devait se faire avec les grands canots de bois qui servaient à la pêche aux marsouins, il fallait un certain courage ou des besoins pressants pour entreprendre de tels voyages.

La tradition ne nous a pas conservé les motifs qui avaient obligés Joseph Laure à entreprendre cette dangereuse traversée. Il était parti de l'île en compagnie de deux

(1) Je dois dire que la tradition de ce moulin, bâti par François Tremblay, en 1752, est très-peu probable, pour ne pas dire fautive. J'en fais cependant mention pour dire que je ne l'ai pas oublié. Mais je n'y crois nullement, puisqu'il était présent à l'assemblée du 7 octobre, comme nous l'avons vu plus haut.

jeunes gens qui devaient l'aider à faire le trajet. Le quinze du mois d'avril, vers les deux heures du matin, ils quittèrent le rivage de la Baie Saint-Paul pour revenir à l'île-aux-Coudres. Mais voilà que surgit tout à coup un de ces vents du nord, si violents et si dangereux à cette saison, où beaucoup de glaces flottent encore sur le fleuve. Ce vent souleva bientôt les eaux en lames furieuses, qui firent chavirer le canot, alors qu'ils étaient assez près des battures de l'île-aux-Coudres. Les deux jeunes gens qui accompagnaient Laure tombèrent à l'eau et ne purent saisir le canot. Ils furent engloutis dans les eaux froides du fleuve et leurs corps y sont restés ensevelis. Suivant l'acte dressé par M. Jean-Jacques Berthiaume, leurs noms étaient Joseph-Marie Tremblay, fils de Joseph Tremblay, et Louis Tremblay, fils aîné de Louis Tremblay.

Quant à Joseph Laure, qui avait sur son corps un gros capot de peau, il put revenir sur l'eau, saisir le canot renversé et s'y cramponner. Mais, dans cette position critique, il était loin d'être sauvé de la mort. Comme tout ceci avait lieu pendant le jour, plusieurs personnes de l'île furent témoins oculaires de ce naufrage. Mais le canot renversé où s'était cramponné l'infortuné Joseph Laure, étant séparé du rivage par une assez grande étendue d'eau, il n'y avait pas moyen de lui porter assistance sans avoir un autre canot. Et, pour comble de malheur, tous les esquifs étaient au moins à trois quarts de lieue de l'endroit où venait d'avoir lieu ce déplorables accident. On pense bien que plusieurs hommes se hâtèrent d'aller au bout de l'ilette où les canots de pêches aux marsouins avaient été mis en hivernement. Ayant trouvé un canot, il fallut le traîner sur le rivage à force de bras, ce qui prit un temps considérable. Pendant cet intervalle, le malheureux Joseph Laure, trempé par les eaux du fleuve, était exposé au souffle d'un vent glacial qui le transperçait. Enfin, le canot de salut était rendu vis-à-vis l'endroit du naufrage; on s'empressa de le lancer à l'eau pour voler au secours de Joseph Laure, qui ne donnait plus aucun signe de vie. On put cependant le saisir et l'arracher du canot, auquel le froid avait soulé ses habits. Mais, hélas! il n'avait plus qu'un souffle de vie, qui cessa quand on atteignit le rivage. Le froid l'avait tué.

Par ce malheur, trois familles furent à la fois frappées dans un de leurs membres et plongées dans la plus extrême désolation. Tous les habitants de l'île, si unis à cette époque, pleurèrent et ces deux braves jeunes gens engloutis dans les eaux, et celui dont on ne possédait plus que le cadavre.

Deux jours après, le 17 avril 1775, tous les habitants de l'île étaient réunis à l'église pour conduire au cimetière le corps de Joseph Laure, qu'ils arrosèrent de leurs larmes. Mais les corps des deux pauvres enfants n'eurent pas ce bonheur. Le fleuve impitoyable les avait retenus dans ses abîmes pour ne les rendre jamais à l'affection inconsolable de leurs pères et de leurs mères!

(La suite au prochain numéro.)

NOS GRAVURES

Une scène lugubre

Voilà une scène qui, heureusement, ne se reproduit pas souvent dans notre pays. Ils viennent de perdre leur premier-né; pauvres, inconnus, ils n'ont pas les moyens de le faire transporter au cimetière. Ils le portent eux-mêmes, chacun tenant un bout du petit cercueil qui contient le corps du cher petit défunt. C'est en hiver, il fait froid, la neige craque sous leurs pieds, tout contribue à rendre la scène lugubre.

Réception des journalistes catholiques par S.S. Léon XIII

Le 20 février, anniversaire de l'élévation de Sa Sainteté Léon XIII au souverain pontificat, les membres du Sacré Collège sont venus offrir leurs hommages au Pape. C'est le cardinal doyen qui a lu l'adresse de félicitation, à laquelle Léon

XIII a répondu par un discours où il a exposé les principes qui l'ont guidé depuis son avènement, et ses résolutions pour un avenir dont il ne dissimule pas le caractère effrayant.

Le 21, le Saint-Père a reçu, à midi, les représentants des journaux catholiques de tous les pays, au nombre de cinq cents, venus aussi pour saluer son anniversaire. Léon XIII a prononcé à cette occasion un magnifique discours, dans lequel il a tracé, par opposition à la presse révolutionnaire cause des maux actuels des nations, les devoirs de la presse religieuse, qui doit vaillamment assumer la défense de la société et de l'Eglise. Sa Sainteté a recommandé comme condition utile du combat, un langage grave et modéré. Elle a aussi recommandé l'union des soldats de la presse entre eux, et l'union avec le Saint-Siège, auquel incombe le soin de prononcer sur les questions délicates. Léon XIII a déclaré, enfin, que l'Eglise ne veut empiéter sur aucun droit, mais les consolider tous.

CHOSSES ET AUTRES

Nos artistes sont en faveur à Rideau Hall. Après Desève, Martel; après Martel, Lavallée.

On croit que M. Mercier va bientôt faire la lutte dans le comté de Saint-Hyacinthe, pour la Chambre locale.

M. Ouimet, député de Laval, propose une loi dans la Chambre des Communes pour ressusciter le double mandat.

On assure que l'hon. M. Letellier a reçu avis de sa démission, vendredi dernier, et on assure, cette fois, que c'est bien vrai qu'il a été démis, que la nouvelle sera officielle quand *L'Opinion Publique* paraîtra.

Nous prions ceux de nos abonnés qui ont à se plaindre de la distribution du journal ou d'autre chose, de ne pas se contenter d'adresser leurs plaintes aux porteurs, mais de nous écrire un mot par carte-poste. Rien de plus facile.

Nous avons résolu d'abrèger ou de résumer l'histoire de l'Île-aux-Coudres; nous en aurions même interrompu la publication si nous n'avions pas pensé que nos lecteurs liraient avec intérêt le chapitre des accidents que nous commençons cette semaine.

L'*Advance* de Pontiac annonce la mort d'une dame Lafontaine, à l'âge de 108 ans, arrivée dans le village de Bryson, le 25 février. Cette vieille femme avait remonté, il y a 60 ans, la rivière qu'on appelle aujourd'hui Ottawa, dans un canot, accompagnée de son premier mari. A cette époque, la ville d'Ottawa, capitale du Canada, n'était qu'un désert.

Il est rumeur, à Outaouais, qu'après la session, Sir John A. Macdonald visitera ses électeurs de la Colombie anglaise. Après avoir passé quelque temps sur la côte du Pacifique, il se rendra en Angleterre pour y consulter le gouvernement sur les relations futures de la Puissance avec l'Empire, et s'assurer si nous pouvons compter sur son aide dans la construction du chemin de fer du Pacifique. Sir John profitera de l'occasion pour prêter serment comme membre du Conseil privé.

Nous apprenons avec plaisir que MM. O. Goyer, fils de A. Goyer, écrivain, N. P., de Saint-Rémi, et A. F. Fleury, de Lotbinière, viennent d'être promus au degré de docteur en médecine, après un brillant examen subi en présence des assesseurs du Bureau médical. MM. Louis de Vaudreuil, de Lotbinière, et J. Omer Lacerte, de la Baie du Fèvevre, ont obtenu le titre de bacheliers en médecine après avoir subi un examen sévère et brillant qui leur fait honneur. Que nos meilleurs souhaits accompagnent ces messieurs dans leur nouvelle carrière.

La reine d'Angleterre va bientôt traverser la France, et voici, à ce sujet, la note adressée de Paris au *Daily Telegraph* :

La reine d'Angleterre aurait l'intention de passer une nuit à Paris, lors de son voyage à l'étranger projeté pour la fin du mois de mars. Sa Majesté coucherait, dit-on, à l'ambassade d'Angleterre. Elle aurait l'intention de visiter les lacs de l'Italie, où elle se rencontrerait avec le duc et la duchesse de Connaught, qui doivent y passer leur lune de miel, et, avant de retourner en Angleterre, elle visiterait le tombeau de la princesse Amélie, à Darmstadt.

La grande manufacture de chaussures Woodley, de Québec, a été obligée de fermer à la suite d'une perte de \$20,000, causée par la faillite Turner, de Toronto. Cette manufacture faisait vivre 650 familles.

La veille de la fermeture de leur établissement, le 11 de ce mois, les MM. Woodley payaient les dernières dettes de leur composition de l'été dernier. Pour effectuer ce dernier paiement, les ouvriers, sensibles aux bons égards de leurs patrons, se privèrent, avec un dévouement qui les honore, de leur salaire de la semaine afin d'aider à MM. Woodley à ramasser la somme nécessaire pour faire face à leurs obligations.

A une assemblée des Canadiens-français de Lake Linden, qui eut lieu le 16 février dernier, fut fondée la Société Saint-Jean-Baptiste du comté de Houghton, qui compte déjà cinquante-quatre membres!

Ci-suivent les noms des officiers qui furent élus pour la présente année :

President : Pierre Primeau ; 1er Vice-Président : Joseph Grégoire ; 2e Vice-Président : Etienne Lanctôt ; Secrétaire-Archiviste : Joseph E. Paradis ; Ass.-Sec.-Arch. : Raymond C. Goulet ; Sec.-Correspondant : Ed. Guilbault ; Trésorier : Louis Deschamps ; Commissaire-Ordonnateur : Léon Gilet ; Sergent-d'Armes : F.-X. Brûlé.

Directeurs : John Guibord, François Dumas, Philippe Poissant, Ephrem Falcon, Alphonse Frenette, Cyria Lanctôt, Damase Brunette.

A propos du voyage de la reine Victoria, dont nous venons de parler, il ne serait pas impossible qu'une entrevue eût lieu à Rome entre la souveraine de la protestante Angleterre et le Souverain-Pontife. C'est le *Fanfulla* qui lance cette nouvelle à sensation, dont nous lui laissons la responsabilité :

La question à l'ordre du jour est la possibilité d'une entrevue à Rome de la reine Victoria et du Pape.

Tout le monde sait qu'au printemps Sa Majesté se rendra en Italie, où l'on ne serait point surpris que lord Beaconsfield préparât quelques nouveaux coups de théâtre.

Si, dans le cours de ses voyages, Sa Majesté devait, comme cela paraît probable, visiter la Ville Eternelle, sa visite pourrait offrir à Sa Sainteté une occasion gracieuse de quitter sa prison du Vatican. Nous croyons savoir que le cardinal Manning a été informé de ce désir de la reine, et il paraît probable qu'il va discuter cette question avec le Saint-Siège.

Quelques personnes se plaisent à juger le caractère des personnes sur leur écriture. M. Legouvé, le célèbre académicien de Paris, a dit dernièrement, dans une cause, que ce n'était pas un procédé bien sûr que les indications étaient souvent vagues et insuffisantes; mais il a admis que souvent on pouvait en tirer des déductions intéressantes et justes.

M. Legouvé a pris plaisir à étudier deux lettres : l'une signée de Bonaparte, général en chef; l'autre, de Napoléon, empereur. — "La première, a dit le conférencier, est sans doute irrégulière, abrupte, violente, et témoigne d'une force impétueuse et brutale; mais enfin elle ressemble à de l'écriture. On voit que celui qui a écrit a besoin qu'on puisse le lire. Une fois empereur, il faut qu'on le devine! Pas un mot achevé! pas une lettre formée! pas une règle orthographique observée! Il traite les caractères et la grammaire avec le même mépris que les hommes. Il les écrase, il les torture, il écrit comme il monte à cheval. Quant à ceux à qui il s'adresse, tant pis pour eux s'il est illisible. Les despotes d'Orient parlent par gestes, et on

comprend; il parle, lui, en hiéroglyphes; qu'on le déchiffre! Cet homme a trouvé le moyen de faire de l'autocratie avec l'écriture!"

Les organisateurs de la souscription pour le monument de Salaberry sont à l'œuvre et sont satisfaits des résultats déjà obtenus. On nous prie de publier la liste suivante des comités nommés le 25 février dernier à Chambly :

COMITÉ PARLEMENTAIRE : L'hon. G. Baby, ministre du revenu de l'intérieur; l'hon. F.-X.-A. Trudel, Sénateur; l'hon. W. Laurier, l'hon. L.-H. Holton, M. P.-B. Benoit, M. P. P., M. E.-T. Brooks, M. P. P. pour Sherbrooke, M. Charlebois, M. P. P., M. S. Bertrand, M. P. P., et M. Globensky, écrivain, ex-M. P., avec pouvoir d'ajouter à leur nombre.

COMITÉ MILITAIRE : Le lieutenant-colonel J. Fletcher, C. M. G., D. A. G., le lieutenant-colonel de Lotbinière Harwood, D. A. G., le lieutenant-colonel T. Duchesnay, D. A. G.

COMITÉ NATIONAL : Messieurs les curés de la province de Québec; Dr Martel, M. P. P., John Yule, écrivain, ex-M. P., le lieutenant-colonel E.-H. Fréchette, C. Uric, écrivain, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, avec pouvoir d'ajouter à leur nombre.

J.-O. DION,
Secrétaire-Général Trésorier,
Chambly-Bassin.

Le *Constitutionnel* de Paris a donné sur la résolution inattendue du fils de Napoléon III, des détails qu'il nous a paru intéressant de reproduire :

La résolution soudaine du prince Impérial a d'abord surpris, mécontenté ses amis politiques; c'est un acte d'énergie, disent les députés de l'appel au peuple, que l'opinion publique accueillera avec faveur; le fils de Napoléon III a fait preuve de courage, et, comme on disait à Rome : *habet! habet!*...

Voici, sur le départ du prince, quelques détails rétrospectifs qui méritent d'être signalés : Vendredi, M. Rouher recevait un télégramme l'invitant à se rendre immédiatement à Chiselhurst; à son arrivée à Londres, l'ancien ministre de l'Empire est reçu, au nom des hôtes de Camden-Place, par M. Franceschini Pietri. M. Rouher, très-intrigué, adresse à M. Pietri question sur question. Le secrétaire du prince répond qu'il a donné sa parole d'observer une discrétion absolue. M. Rouher n'insiste pas.

A Chiselhurst, l'impératrice, dont la voix trahit la vive émotion, veut aussi éviter de répondre aux questions de M. Rouher : "Mon fils, lui dit-elle, a une communication très-importante à vous faire, le voici." A ce moment, le fils de Napoléon III, quittant son cabinet de travail, s'avancé en souriant, serrait affectueusement les mains de l'ancien ami de son père, et lui disait à brûle-pourpoint : "Je quitte l'Angleterre, je pars avec le corps expéditionnaire." M. Rouher était stupéfait. "Monseigneur, lui dit-il, vous n'avez consulté que votre courage, mais vous vous devez au grand parti que vous représentez; votre absence...—Mon absence, répliqua le jeune interlocuteur, ne durera que quatre mois; mes amis, qui me sont fidèles depuis huit ans, me resteront fidèles aussi pendant quelques mois. Voici, d'ailleurs, une lettre que je vous prie de communiquer aux membres du groupe de l'Appel au peuple."

M. Rouher lut la lettre; il voulut faire quelques objections, mais le prince mit fin à cet entretien par ces paroles : "Je n'ai pas le temps de changer un mot à ma lettre, voici l'avis du général Simons qui me prévient que le gouvernement de la reine m'autorise à accompagner le corps d'état-major." Puis, tandis que l'impératrice versait d'abondantes larmes, Louis-Napoléon prit de nouveau les mains de M. Rouher, embrassa sa mère et se retira calme et résolu, comme s'il avait voulu mériter cette épithète que la reine Hortense avait donnée à son fils : le doux entêté.

Une des provinces de l'empire ottoman, la Palestine, est en voie de retrouver sa splendeur passée, et ce, grâce à l'immigration juive, qui a pris de très-grandes proportions, et sur laquelle la *Gazette de Lausanne* publie d'intéressants détails :

Si l'on en croit des faits qui paraissent bien affirmés, les juifs reprendraient peu à peu possession de leur ancien patrimoine. Il y a 80 ans que la Sublime Porte n'autorisait le séjour de la ville sainte qu'à 300 Israélites, au maximum. Il y a 40 ans que la restriction du nombre fut levée, mais les juifs durent tous résider dans un quartier spécial de la ville, qui portait leur nom. Mais cette dernière restriction a disparu à son tour il y a dix ans, et depuis lors les juifs ont acheté tous les terrains à vendre dans Jérusalem, et ont même construit des rues entières de maison en dehors des murs.

Naturellement, les projets réalisés ont suivi le développement de la nouvelle population.

Les synagogues et les hospices juifs se multiplient. Les Israélites allemands n'y ont pas moins de 16 associations de charité, et dans l'intérieur de la ville on compte déjà 28 congrégations religieuses. Deux journaux ont été fondés.

Dans l'hôpital Rothschild et d'autres hôpitaux israélites, on soigne annuellement 6,000 malades. Une juive de Venise a donné 60,000 francs pour fonder une école d'agriculture en Palestine. Enfin, le baron de Rothschild, lors du dernier emprunt de 290 millions fait à la Turquie, a pris pour garantie une hypothèque sur la Palestine tout entière. Aussi la population de la Palestine a-t-elle doublé depuis dix ans, uniquement par l'immigration israélite.

En 1875, il y avait déjà treize mille juifs à Jérusalem seulement; la valeur des terrains, aux portes de la ville, a plus que doublé; les travaux de construction se poursuivent nuit et jour; et il est à remarquer que les immigrants, qui viennent en grande partie de la Russie, sont animés d'un enthousiasme religieux très-prononcé.

Etant donné l'esprit industriel et actif des Israélites, on peut prévoir, pour un temps peu éloigné, le relèvement de cette province autrefois florissante.

Le président actuel des Etats-Unis est le dix-neuvième depuis la fondation de la république en 1776.

1.—Georges Washington, fondateur de la république, né le 22 février 1732, inauguré le 30 avril 1789, décédé le 14 décembre 1799.

2.—John Adams, né le 19 octobre 1735, inauguré le 4 mars 1797, décédé le 4 juillet 1826.

3.—Thomas Jefferson, né le 2 avril 1743, inauguré le 4 mars 1801, décédé le 4 juillet 1826.

4.—James Madison, né le 16 mars 1751, inauguré le 4 mars 1809, décédé le 28 juin 1836.

5.—James Monroe, né le 28 avril 1758, inauguré le 4 mars 1817, décédé le 4 juillet 1831.

6.—John Quincy Adams, né le 11 juillet 1767, inauguré le 4 mars 1825, décédé le 21 février 1848.

7.—Andrew Jackson, né le 15 mars 1767, inauguré le 4 mars 1829, décédé le 8 juin 1845.

8.—Martin Van Buren, né le 5 décembre 1782, inauguré le 4 mars 1837, décédé le 24 juillet 1862.

9.—William-Henry Harrison, né le 9 février 1773, inauguré le 4 mars 1841, décédé le 4 avril 1841.

10.—John Tyler, né le 29 mars 1790, inauguré le 6 avril 1841, décédé le 17 janvier 1862.

11.—James K. Polk, né le 2 novembre 1795, inauguré le 4 mars 1845, décédé le 15 juin 1849.

12.—Zacharie Taylor, né le 24 novembre 1784, inauguré le 4 mars 1849, décédé le 9 juillet 1850.

13.—Millard Fillmore, né le 7 janvier 1800, inauguré le 9 juillet 1850, décédé le 8 mars 1874.

14.—Franklin Pierce, né le 23 novembre 1804, inauguré le 4 mars 1853, décédé le 8 octobre 1869.

15.—James Buchanan, né le 23 avril 1791, inauguré le 4 mars 1857, décédé le 1er juin 1868.

16.—Abraham Lincoln, né le 12 février 1809, inauguré le 4 mars 1861, assassiné le 15 avril 1865.

17.—Andrew Johnson, né le 29 décembre 1806, inauguré le 15 avril 1865, décédé le 31 juillet 1875.

18.—Ulysses S. Grant, né le 27 avril 1822, inauguré le 4 mars 1869.

19.—Rutherford B. Hayes, né le 4 octobre 1822, inauguré le 4 mars 1877.

La scène se passe en province, dans une étude de notaire.

Deux paysans, le père et le fils, sont en train de se disputer.

Le fils dit au père, d'un air goguenard : —Oui, monsieur, oui, monsieur.

Le père, hors de lui : —Je te défends de m'appeler monsieur, après m'avoir appelé cochon !

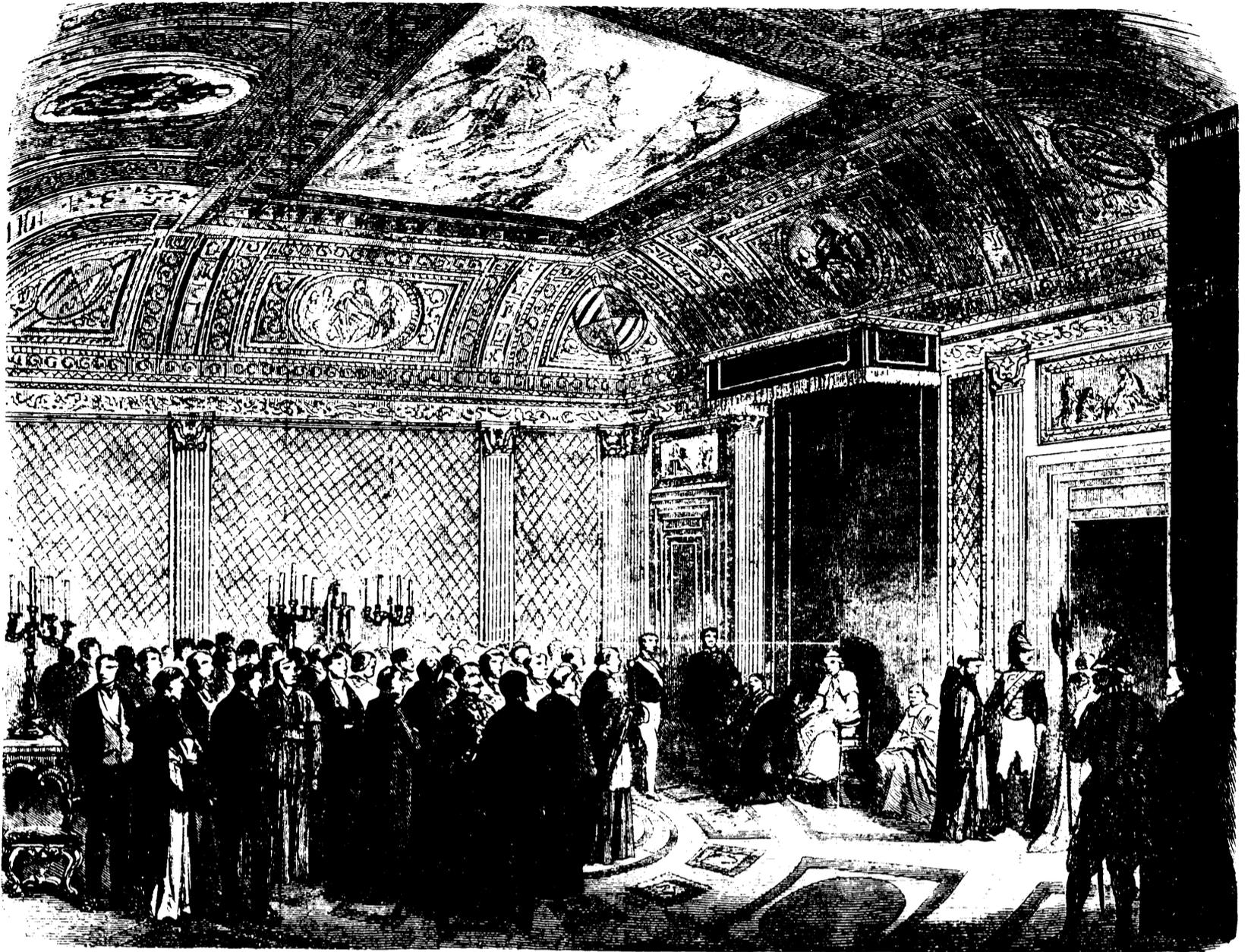
* *

Mlle Angèle de R... sortant d'une maison où elle vient de faire une visite avec sa mère :

—Eh ! bien, maman ? Es-tu contente de moi ?

Ai-je bien menti, quand il l'a fallu ?

—Oui, avec assez d'aplomb... mais pas encore assez de naturel !



RÉCEPTION DES JOURNALISTES CATHOLIQUES PAR S. S. LÉON XIII, LE 21 FÉVRIER



MONTREAL--ENLEVEMENT DE LA NEIGE DES RUES



LA GUERRE DES ZOULOUS — PRISE DE LA FORTERESSE DE SERAYO. LE 12 JANVIER

LA BANDE ROUGE

PREMIÈRE PARTIE

LII

Renée de Saint-Senier était devant lui, pâle, effarée et répétant d'une voix tremblante :

— Un médecin ! par pitié, monsieur, conduisez-moi chez un médecin !

L'agent d'affaires, en voyant la jeune fille aller de porte en porte, avait eu l'intuition du motif qui la poussait à courir ainsi au milieu de la nuit, et il s'était préparé à profiter de cette rencontre inespérée. La première idée qui lui était venue avait été de conduire Renée chez un docteur de ses amis, personnage très-dévoté à la cause que défendait le *Serpenteau*, et domicilié dans les environs, mais, à la réflexion, il avait renoncé à ce projet.

Frapillon professait ce principe qu'il valait toujours mieux opérer soi-même, afin de supprimer les confidentes.

Il avait d'ailleurs des raisons particulières pour agir seul ce soir-là, et, quand il s'était trouvé en face de l'objet de ses entreprises, son siège était déjà fait.

— Vous cherchez du secours, madame, demandait-il de sa voix la plus douce, vous serait-il arrivé un accident ?

— Pas à moi, monsieur, mais à une personne qui... est en danger de mort, et je vous supplie de m'indiquer...

— Je puis faire mieux, madame, je puis vous accompagner chez le malade.

— Quoi ! vous seriez ?

— Médecin, oui, madame, et entièrement à vos ordres.

Renée leva les yeux au ciel comme pour rendre grâce à Dieu de l'appui qu'il lui envoyait.

— Oh ! merci, merci, monsieur, dit-elle avec effusion.

— Je ne fais que mon devoir, dit modestement Frapillon, et je suis heureux du hasard qui m'a placé sur votre chemin.

— Venez, je vous en prie, le danger est pressant, reprit la jeune fille en se tournant vers la place.

— Acceptez mon bras, madame, dit le prétendu docteur, qui tenait à ne pas perdre sa cliente en route.

Renée répondit d'abord par un geste de refus, et se lança intrépidement sur le pavé glissant ; mais Frapillon ne se tint pas pour battu.

— Croyez-moi, madame, avec mon aide vous irez plus vite, reprit-il en arrondissant la coude avec toute la politesse dont il était susceptible.

Cette fois la jeune fille accepta.

Le dégel commençait, et la neige, à moitié fondue, rendait la marche très-difficile à travers ce vaste espace où le terrain formait un plan incliné.

— Enfin, je la tiens, pensa l'agent d'affaires en sentant le bras de mademoiselle de Saint-Senier se poser sur le sien.

Appuyée, sans le savoir, sur le plus dangereux de ses persécuteurs, la pauvre enfant se hâta de gagner l'entrée de la rue Grochot, et Frapillon se disait avec une certaine inquiétude qu'il allait être obligé de passer à portée du trottoir où il avait laissé Pilevert et Taupier roulés l'un sur l'autre.

Il essaya de nouer une conversation pour occuper l'attention de Renée, et, comme il n'aimait pas les paroles inutiles, il eut soin de diriger ses questions sur certains points qu'il tenait à éclaircir.

— Ne pensez-vous pas, madame, dit-il doucement, qu'il conviendrait, pendant que je donnerai les premiers soins au malade, d'envoyer chercher votre médecin ordinaire ?

— Nous n'en avons pas... nous ne connaissons personne, répondit la jeune fille avec quelque embarras.

C'était ce que l'homme d'affaires voulait savoir, car il tenait à ne pas s'exposer à une rencontre avec un véritable docteur.

— Oh ! alors, je me chargerai bien volontiers de la cure, reprit-il d'un air satisfait, tandis que je ne serais fait un scrupule d'empiéter sur la clientèle d'un confrère.

Renée tressaillit comme si cette phrase avait fait naître en elle une pensée pénible.

— Monsieur, dit-elle d'une voix émue, vous n'avez pas cela à craindre, mais je dois vous dire aussi que nous sommes pauvres, et...

— Tiens ! tiens ! pensa Frapillon, voilà qui est bon à savoir.

— Et nous ne pourrions peut-être pas pour le moment...

— Madame, interrompit l'agent d'affaires, je dois vous dire...

— Mais, plus tard, se hâta d'ajouter la jeune fille, quel que soit le prix que vous mettez à vos soins, monsieur, nous serons heureuses de les reconnaître.

— Vous ne m'avez pas laissé achever, reprit son perfide conducteur avec un sourire ; je voulais vous rassurer sur ce point, car je n'exerce la médecine que par humanité.

— Je suis assez riche pour ne rien exiger de mes malades et même pour les obliger, ajouta-t-il avec une intention trop marquée.

— Merci, monsieur, nous n'avons besoin que de votre science, dit la jeune fille dont la fierté venait de se réveiller.

— Croyez que je n'ai jamais eu l'intention de vous blesser, madame, reprit Frapillon avec empressement.

Il venait de s'apercevoir qu'il avait été trop loin, et, pour réparer sa faute, il redoubla de prévenances, soutenant doucement Renée chaque fois que ses petits pieds trébuchaient sur le verglas, et, par la même occasion, dirigeant sa marche vers le trottoir opposé au *Rat mort*.

Au fond, le caissier du *Serpenteau* ne se possédait pas de joie depuis qu'il commençait à voir clair dans la situation des hôtes du chalet.

Son esprit subtil, servi par sa connaissance parfaite de l'existence parisienne, lui montrait les dames de Saint-Senier surprises par le siège, enfermées dans la ville avec des ressources qui tiraient à leur fin, et réduites à la dernière extrémité par l'absence de leur cousin prisonnier et de la disparition du fidèle Landreau.

La pauvreté achevait de mettre à sa discrétion deux femmes déjà suspectes par le mystère dont elles s'entouraient, et l'excellent Frapillon se promettait bien d'abuser de leur malheur.

— Avons-nous encore beaucoup de chemin à faire ? demanda-t-il avec l'air du plus tendre intérêt ; ce pavé vous fatigue, et je crains...

— Au bout de cette rue, à gauche, nous sommes arrivés, fit la jeune fille dont l'agitation paraissait augmenter à mesure qu'on approchait du chalet.

On était arrivé à la hauteur du café et, au moment de doubler ce cap dangereux, l'agent était d'autant moins tranquille qu'il entendait des bruits confus et qu'il voyait se mouvoir une masse noire sur la neige.

— Ce sont des gens ivres, passons vite, dit-il à voix basse à sa protégée, qui ne se fit point prier pour hâter le pas.

Les craintes du prudent Frapillon étaient fondées, car en débouchant dans la rue Frochot, il reconnut à vingt pas un groupe tumultueux.

— Cette brute de Pilevert aura amené en se débattant tout le personnel de l'estaminet, pensa-t-il ; pourvu que Taupier ne nous voie pas !

Et il serra le mur opposé en tâchant de passer inaperçu à côté de la bagarre.

Ses conjectures sur la conduite de ses deux associés n'étaient que trop fondées.

Pendant qu'il s'élançait sur les traces de Renée, le bossu, enseveli sous la masse charnue qui l'opprimait, faisait pour se débarrasser des efforts qui avaient fini par être couronnés d'un certain succès.

Il s'était péniblement remis sur ses genoux, mais chaque fois qu'il essayait de se relever tout à fait, pour gagner au large, la main puissante de l'hercule abattu comprimait son élan et le courbait derechef vers le pavé.

L'infortuné Taupier se trouvait à peu près dans la triste situation d'un hanneton retenu par la patte, et cette lutte inégale aurait pu se prolonger indéfiniment, si deux ou trois clients du *Rat mort* n'avaient pas butté en sortant du café contre la boule humaine qui roulait sur le trottoir.

Ces braves citoyens s'étaient charitablement mis en devoir de débrouiller cet écheveau bizarre ; mais Pilevert, réveillé par leurs attouchements, avait commencé à lancer des ruades terribles, et le bossu, rudement atteint par un coup de pied de l'ivrogne, s'était mis à pousser des cris de douleur.

Il n'en fallait pas davantage pour arracher à leur partie les joueurs de billard et de dominos, et ces curieux étaient sortis en foule du paisible café pour voir ce qui se passait dans la rue.

Après quelques minutes de confusion, les survivants étaient parvenus à s'y reconnaître, et l'hercule, qui ne leur avait laissé que de fort mauvais souvenirs après sa bataille de l'intérieur, fut fortement malmené.

Au moment où Frapillon, donnant le bras à Renée, arrivait en vue du bryant rassemblement, on traînait le malencontreux saltimbanque au poste de la place Bréda.

L'agent d'affaires essaya bien de passer en glissant le long des maisons, mais la cohue barrait complètement le chemin et s'arrêtait à chaque instant, car Pilevert opposait une résistance acharnée.

Les horions pleuvaient au milieu du groupe et Frapillon eut le chagrin de distinguer la voix rauque de Taupier englobé dans la mésaventure de son adversaire.

— Ai-je eu assez de raison de lâcher ces êtres-là ! pensait l'homme de loi en rasant la muraille, et comme je vais dorénavant travailler pour mon compte !

Renée, en tout autre moment, aurait eu certainement envie de rebrousser chemin devant cette foule belliqueuse, mais elle était dominée par un sentiment plus fort que ses tizidités de jeune fille.

— Hâtons-nous, monsieur, je vous en supplie, dit-elle en serrant le bras de son conducteur.

Frapillon réfléchit que le meilleur était encore de se tirer de là le plus tôt possible, et il se mit à fendre résolument le flot populaire.

L'entreprise fut facilitée par l'élargissement de la voie, qui formait un capreuf à l'autre bout de la rue Frochot, et le couple put tourner à gauche pour gagner l'entrée du chalet.

Seulement, le hasard jeta sur son passage un petit groupe féminin qui regagnait le café en jacassant sur l'événement de la soirée.

L'agent d'affaires crut bien reconnaître ses trois voisines de la salle du fond, mais il était trop pressé d'arriver pour se préoccuper beaucoup de cette rencontre, et il continua rapidement son chemin vers la rue de Laval.

Par malheur, m'ame Irma et son élève Aglaé avaient d'excellents yeux, et toutes deux reconurent la jeune fille.

— C'est trop fort ! dit la matrone, encore cette course !

— Et le monsieur de tout à l'heure qui lui donne le bras ! s'écria la jeune Picarde.

— Il la mène peut-être chez le boulanger, ajouta Phémie en ricanant.

— Faut voir ça, reprit la judicieuse Irma, et les trois femmes se lancèrent d'un commun accord sur la piste.

Frapillon ne s'était pas retourné. Il se laissait conduire par sa protégée, faignant d'ignorer où elle le menait, et, quand elle s'arrêta devant la petite porte percée dans la muraille, il ne manqua pas de marquer son étonnement.

— Veuillez me suivre, monsieur, dit Renée, après avoir appuyé sur un ressort qui fit tourner le battant sur ses gonds.

Frapillon entra en dissimulant sa joie, et la porte se referma sans bruit.

LIII

Le cœur battait très-fort à J.-B. Frapillon en franchissant la porte basse qui donnait accès dans ce chalet dont il surveillait depuis plus de deux mois les habitants.

Il éprouvait à peu près les sensations d'un général d'armée qu'un hasard inespéré introduit tout à coup dans les murs d'une place longtemps assiégée.

Au début de l'entreprise, le caissier du *Serpenteau* n'y avait vu qu'une affaire à mener à bien, une de ces affaires véreuses qui constituaient le fond de sa profession et qu'il intuait contentieuses, par un euphémisme quelque peu risqué.

Un peu plus tard, la passion s'en était mêlée, et il avait joué en artiste du succès de ses combinaisons qui avaient sur les grossiers procédés de Taupier une supériorité évidente.

Enfin, à force de creuser la situation et de se renseigner sur les possesseurs du secret qui inquiétait ses amis, le politicien de la rue Cadet en était venu à envisager l'opération sous une nouvelle face.

Circonspect par tempérament autant que par principes, J.-B. Frapillon ne commençait jamais une campagne sans s'assurer d'abord une retraite avantageuse.

Or, il prévoyait parfaitement le cas où la chance viendrait à tourner contre l'association démocratique dirigée par Valnoir, soutenue par Taupier et inspirée par la belle Rose de Charmière.

Il lui semblait donc sage de se ménager des amis dans tous les camps et, tout en se prêtant aux manœuvres de la bande à l'encontre de la famille de Saint-Senier, il n'attendait qu'une occasion pour se tailler un rôle à son usage particulier.

Cette occasion, la rencontre la plus inattendue venait de la lui fournir et il se promettait bien d'en tirer parti pour prendre pied chez les dames du chalet, sans se brouiller avec leurs persécuteurs.

Le rôle de médecin qu'il avait jugé à propos de se donner l'embarassait bien un peu ; mais la nature l'avait doué d'un tel aplomb, qu'il était fort capable de s'en tirer.

Pour commencer à entrer dans l'esprit de sa nouvelle personnalité, il crut devoir adresser à la jeune fille une question doctorale :

— A quelle époque remonte le début de la maladie ? demanda-t-il gravement tout en suivant Renée dans l'avenue des tilleuls.

— A l'instant, monsieur... une attaque subite... j'étais seule et j'ai couru chercher du secours...

— Hâtons-nous, alors ; on ne saurait porter remède trop tôt à un accident de ce genre, reprit le faux praticien d'un ton sentencieux.

Il n'avait pas besoin de recommander l'empressement à mademoiselle de Saint-Senier, car elle marchait aussi vite que le lui permettait la neige qui cédait sous ses pas, et le retard causé par l'encombrement de la rue Frochot lui avait arraché des marques d'impatience.

L'avenue et le perron furent franchis rapidement et, guidé par la jeune fille, Frapillon pénétra, non sans émotion, dans le chalet mystérieux.

Les portes restées ouvertes témoignaient de la précipitation avec laquelle Renée était sortie et, à la lumière d'une lampe qui brûlait au fond d'un corridor, on voyait l'intérieur de la chambre où Régine avait été reçue le soir de son enlèvement.

Pâle, immobile, la tête renversée en arrière et les yeux fermés, madame de Muire gisait étendue dans un fauteuil.

Elle avait tellement l'aspect d'une morte, que le prétendu médecin s'y trompa d'abord.

Il se réjouissait déjà d'un dénouement qui le délivrait de l'obligation d'exercer sa profession usurpée et qui servait on ne peut mieux ses projets.

Mais la jeune fille se jeta aux genoux de sa tante, lui prit les mains avec une ardeur fébrile, et, à ce contact brûlant, madame de Muire tressaillit et poussa un long soupir.

— Dieu soit loué ! elle revient à elle, murmura Renée.

J.-B. Frapillon ne le voyait que trop, mais il sut prendre son parti de ce renversement de ses espérances et, faisant contre fortune bon cœur, il se mit bravement à tâter le pouls à la malade.

— Beaucoup de faiblesse... un pen d'intermittence, murmura-t-il en imitant de son mieux les façons de la Faculté.

Le son de cette voix inconnue acheva de réveiller madame de Muire de son long évanouissement.

Elle ouvrit les yeux et regarda avec stupeur l'étrange docteur qui lui serrait le poignet.

Ce n'était pas que l'agent d'affaires n'eût suffisamment la mine de l'emploi.

Ses lunettes, sa cravate blanche et sa physiologie sérieuse et discrète n'auraient déparé aucun médecin.

Mais les grandes crises dotent quelquefois les natures nerveuses du don de seconde vue, et madame de Muire avait sans doute su lire le véritable caractère de Frapillon à travers le masque bénin de ses traits honnêtes et réguliers, car elle retira sa main avec un mouvement de répulsion bien prononcé.

— Vous sentez-vous mieux, chère madame ? demanda le caissier avec l'accent doucereux qu'il savait si bien affecter dans les cas où il fallait procéder par insinuation.

— Monsieur est médecin, ma chère tante, se hâta de dire Renée, et il a bien voulu se déranger pour vous donner ses soins.

L'intelligente jeune fille avait deviné l'impression ressentie par sa seconde mère, à la vue de ce prétendu sauveur, et elle cherchait à la rassurer.

Mais les sensations sont contagieuses et, tout en présentant le docteur de rencontre sous le titre qu'il s'attribuait, elle ne pouvait se défendre d'un premier soupçon.

— Merci, ma chère enfant, articula madame de Muire, je me sens mieux et... ce ne sera rien, je l'espère.

— Ne vous fatiguez pas, madame, dit Frapillon en s'asseyant avec l'aisance d'une illustration médicale en visite chez des clients pauvres : le moindre effort pourrait vous être nuisible, et mademoiselle votre nièce me renseignera parfaitement, sans que vous ayez besoin de parler.

— Monsieur, dit Renée avec un empressement qui avait déjà un double motif, j'étais là, à côté de ma tante, quand je l'ai vue pâlir tout à coup et s'affaïsser dans ce fauteuil. Je me suis levée, j'ai couru à elle... ses mains étaient glacées, ses yeux fixes... je l'ai appelée, elle ne m'a pas répondu... alors j'ai perdu la tête, et...

— Et vous vous êtes précipitée à la recherche d'un médecin, que le hasard—je n'ose dire la Providence—vous a fait rencontrer en ma personne, interrompit modestement l'homme d'affaires.

— Je vous remercie encore une fois, monsieur, mais je vous supplie de mettre fin à mes inquiétudes, et de me dire...

— Ce que je pense de l'état de madame, reprit J.-B. Frapillon ; mais je le trouve on ne peut plus rassurant.

— Nous avons affaire à une simple syncope, et j'ai tout lieu d'espérer qu'avec des soins et du repos nous n'aurons pas besoin de recourir même à la saignée.

Le caissier du *Serpenteau* avait d'excellentes raisons pour parler ainsi ; car, s'il possédait l'art de grouper les chiffres, il ignorait absolument le maniement de la lancette, et il n'aurait pas eu l'impudence de jouer son rôle jusqu'à l'opération, quand même il eût été porteur de l'instrument indispensable.

— Cependant, ajouta-t-il avec un merveilleux aplomb, avant de prescrire un régime à madame votre tante, je voudrais connaître les circonstances dans lesquelles s'est produit cet accident nerveux.

Renée leva la tête et le regarda avec une attention inquiète.

— Mais rien, monsieur... je ne vois rien qui ait pu amener...

— Pas d'émotion vive, pas de chagrin violent ?

— Non, répondit la jeune fille avec une certaine hésitation.

Et elle ajouta en baissant un peu la voix :

— Rien d'immédiat, du moins.

— Je vous faisais cette question, mademoiselle, reprit J.-B. Frapillon avec douceur, parce que le moral a presque toujours la plus grande part dans les crises de ce genre ; peut-être cette fois faut-il en chercher la cause ailleurs, et je suis obligé de vous prier encore de m'excuser si je vous demande...

— Quoi donc, monsieur ? interrogea Renée en voyant que le prétendu docteur s'arrêtait.

— Si je vous demande dans quelles conditions hygiéniques se trouve votre chère malade.

— Aurait-elle eu à subir des... comment dirai-je... des privations... physiques ?

Mademoiselle de Saint-Senier devint rouge comme une cerise, et son trouble augmenta encore quand elle s'aperçut que madame de Muire venait d'être prise d'un tremblement convulsif.

— Mon Dieu ! mademoiselle, continua J.-B. Frapillon en voyant qu'elle se taisait, je vous supplie de croire que je n'ai pas la moindre intention de vous blesser, ni même de m'immiscer dans des questions qui ne regardent pas le médecin du corps, mais, ici, le cas exige absolument que je sois renseigné et...

— Ma tante n'avait rien pris depuis hier, dit Renée avec la brusquerie qu'on met à faire un aveu pénible.

— Cela suffit pour m'expliquer son état de faiblesse, et je sais maintenant quel traitement nous devons suivre.

Après cette promesse d'ordonnance médicale, l'homme d'affaires fit une pause.

Il se sentait de plus en plus maître de la situation et il voulait ménager ses avantages afin de mieux en profiter.

La jeune fille baissait les yeux et madame de Muire avait refermé les siens, comme si elle eût voulu demeurer étrangère à tout ce qui allait se passer.

Le silence devenait embarrassant.

Il fut rompu par Frapillon, qui jugea que le moment était venu de frapper un coup décisif.

F. DU BOISGOBEY.

(La suite au prochain numéro.)

QUI PERD, GAGNE

(Suite et fin.)

Claire suivit cet avis. Quand le vieillard vint s'informer de son état, elle lui sourit. L'approche d'elle en inclinant ses cheveux blancs sur son visage, elle l'embrassa tendrement. Le vieillard répondit à ses caresses, prit sa main dans les siennes, et la serra en y déposant quelques baisers et en laissant descendre de ses joues des larmes d'attendrissement. Quand la jeune fille comprit qu'il était ému, elle le regarda avec un nouveau sourire et dit :

— Ah ! ça, bon papa, faites-vous toujours votre partie d'échecs ?

— Quelquefois.

— Ah ! pas tous les jours alors ?

— Non.

— M. Alfred ne vient donc plus ?

— Tu dois bien savoir que non. Après ce qui s'est passé, je lui ai défendu ma porte. Ma chère enfant, ne prononce jamais ce nom devant moi.

— C'est fâcheux, vous aimiez bien sa partie.

— Oui, mais son audace, en venant compromettre ta tranquillité, m'oblige à m'en priver désormais, du moins chez moi. Je le regrette aussi ; mais le devoir et l'honneur sont au-dessus d'une habitude.

Claire fit une moue assez expressive, retourna sa main de celle du marquis, se retourna et parut vouloir rester seule et se poser.

Quand le docteur revint, elle lui dit ce qui s'était passé.

— Bon, bon, il n'y a pas eu d'emportement, c'est déjà quelque chose. J'ai une idée, je vais l'exécuter.

— Dites-moi, monsieur le marquis, vous n'avez plus la société de votre plus terrible adversaire, eh bien ! je joue aussi aux échecs, moi, j'y ai quelque talent ; je voudrais bien me mesurer avec vous. De temps en temps, je reçois quelques amateurs, voulez-vous me faire l'honneur, à ma première réunion, de venir passer une soirée chez moi ?

Le marquis accepta. Le docteur était certain de son assentiment. Un vrai joueur d'échecs ne refuse jamais de profiter d'une occasion.

A cette soirée, le marquis eut donc le docteur pour adversaire, et trouva en lui une résistance beaucoup plus forte qu'il ne le supposait. Il eut toutefois l'avantage et se retira donc émerveillé du résultat. Le docteur prétendit éprouver une recrudescence de passion pour ce jeu, et ses réunions se multiplièrent ; le marquis n'en manquait pas une.

Au bout de quelques semaines, le docteur voulut frapper un grand coup. Il alla trouver Alfred et l'engagea à venir en le prévenant des faits, en lui donnant sur Claire tous les renseignements qu'il désirait, et surtout en l'assurant de la persévérance de ses affections, ainsi que de l'espoir d'un succès futur.

Alfred, heureux de ces détails, s'empressa d'accepter. Il vint ; quand il se présenta, le marquis était occupé à terrasser un pauvre diable qui débutait, pour ainsi dire.

— Marquis, s'écria le docteur, j'ai ramené l'enfant prodigue, laissez là M. Duval ; il n'entend rien encore aux échecs ; voici, voici votre véritable adversaire.

A la vue d'Alfred, le marquis bondit sur sa chaise et voulut se retirer.

— Vous refusez de combattre, marquis ! Ah ! ça, auriez-vous peur ? Tout le monde dit que vous avez fait d'énormes progrès depuis quelque temps ; tout le monde aurait-il menti ? Voyons, marquis, prouvez que tout le monde a dit la vérité !

Le docteur était sûr de l'effet de ses paroles. L'amour-propre du joueur domine les rancunes, l'espoir d'un triomphe apaise les colères ; le marquis remit l'échiquier en place ; le docteur prépara les pièces, et la partie commença.

— Perdez, surtout, avait dit le docteur bas à Alfred.

Et Alfred perdit. Je m'adresse, en racontant ces détails, à des joueurs d'échecs ; ils comprennent fa-

cilement les impressions du marquis à la fin de cette séance. Le docteur avait mis adroitement en avant des progrès imaginaires dans la manière de jouer du vieil aristocrate ; il avait touché la corde sensible de cette confiance en soi-même dans laquelle se complait si aveuglément l'amateur, et les faits venaient de réaliser l'illusion. Malgré la froideur avec laquelle il quitta la réunion, il éprouvait une indécible satisfaction de sa victoire. Le repos lui avait profité.

— Je me suis retrouvé, se dit-il à lui-même.

Et, quand le docteur, en le reconduisant, lui adressa de nouvelles félicitations et l'engagea à revenir, il hocha doucement la tête, laissa échapper un sourire et répondit :

— Nous verrons, cher docteur.

C'était un assentiment.

Cinq à six réunions eurent ainsi lieu ; obéissant au docteur, Alfred se laissait battre presque toujours, et même, à la dernière séance, feignant l'impatience, la mauvaise humeur et presque la colère, il offrit à son tour de jouer un louis la partie, perdit trois parties, et rendit ainsi au marquis l'argent qu'il en avait reçu.

Le lendemain matin, l'ivresse du succès durait encore, et, ne pouvant maîtriser sa joie :

— Claire, dit-il, je bats facilement maintenant ce M. Alfred Belval qu'on croyait si fort, et qui m'avait étourdi par quelques débuts qu'il a étudiés toute sa vie.

— Vraiment ?

— Oui, je connais ses ficelles maintenant ; figure-toi que, hier, il a voulu intéresser le jeu, et voici trois louis que je lui ai lestement gagnés. Tiens, bichette, embrasse-moi, je t'en fais cadeau ; achète-toi quelques chiffons.

Lorsque Claire redit au docteur cette conversation, celui-ci s'écria :

— Parfait, tout va bien, chère enfant, espérez.

Afin de mieux préparer ses batteries, le docteur demanda au vieillard la permission de venir à son tour lui tenir quelque fois compagnie et faire sa partie. Il s'était, lui aussi, assuré-t-il, pris d'une véritable passion pour les échecs depuis qu'il s'y était remis. Le marquis fut d'autant plus charmé de cette proposition, qu'il était réellement le plus fort.

Claire avait recouvré la santé, repris ses couleurs, Claire espérait.

— Décidément, je ne suis pas de force, marquis, s'écria-t-il un jour. Pourquoi n'engagez-vous pas Alfred à venir comme autrefois ?

— C'est impossible.

— Impossible, impossible, et la raison de cette impossibilité ?

— Vous la connaissez, docteur, je vous ai dit les faits.

— Voyons, marquis, parlons raison : Que reprochez-vous à ce jeune homme ?

— Son audace, parbleu !

— Vous voulez dire son amour. Ce sentiment n'est-il pas naturel, cher marquis, dans une personne telle que lui ? Alfred est jeune, intelligent, impressionnable ; il commence à se faire un nom distingué au barreau. Il est ou sera fort riche. Son père...

— Attendez, docteur, c'est là que réside l'audace.

— Comment ?

— Son père, un maquignon ! et aspirer à la main de la fille d'un vicomte, du colonel de Limeuil, c'est d'une impertinence outrée !

— Vous exagérez, marquis. Réfléchissez, examinez. Le père d'Alfred a une magnifique fortune et n'a que lui d'enfant. L'avenir de Claire est donc assuré, avenir plein de brillantes espérances, de bonheur et de succès ; cela ne vaut-il pas un titre, sonore peut-être, mais inutile ?

— Inutile, docteur ?

— Inutile, oui : vous en voulez un ? eh bien ! je dirai à M. Belval d'aller en Italie, en Toscane ou en Sicile. Dans ces pays, avec quelques écus, on vous fait baron, comte, duc ou marquis. Dix mille francs suffisent pour fabriquer un prince en *i*, en *a* ou en *o*. Le prince de Belval, de Bel-

vala, de Belvalo, comme vous voudrez. Le père d'Alfred est assez riche pour se payer cette fantaisie.

— Vraiment ?

— C'est comme cela. Puis, enfin, je dois vous le dire, marquis, Claire aime ce jeune homme, Claire est sensible, possède mille qualités, mais elle a une volonté de fer. Votre résistance à cette volonté a fait le mal ; en persévérant, vous tuerez cette enfant. Enfin, considérez donc aussi votre position, vos intérêts, votre bien-être. Ces jeunes gens, unis, resteront avec vous, vous participerez à leur bonheur ; vous idolâtrerez Claire et Claire vous aime ; en consentant à cette union, vous donnerez un nouvel aliment à ses affections pour vous ; vous verrez redoubler ses soins, ses prévenances, vous jouerez doublement ainsi de sa félicité.

— Vous m'étourdissez, docteur ! laissez-moi.

— Vous réfléchirez.

Le marquis ne répondit pas.

— Et puis, marquis, songez donc, vous aurez ainsi constamment votre partie ; comme vous, Alfred aime les échecs ; bien plus, il se croit intérieurement, et ceci entre nous, le plus fort, et dernièrement, vous l'avez battu. Quel plaisir de renouveler la preuve de sa supériorité !

— Vous croyez donc que je suis réellement plus fort que lui ?

— Cela est évident ; les faits, marquis, les faits sont là.

— Mais sa partie est rude.

— Plus de gloire pour vous.

Et la figure du marquis s'illumina alors d'un de ces rayons de vanité flattée que le docteur sut parfaitement interpréter. Il avait touché juste.

— Voulez-vous que je le ramène chez vous ?

— Mais Claire ?

— Il ne la verra pas, si vous persistez dans vos idées, ou bien, mieux encore, elle a besoin de changer d'air. Envoyez-la chez quelque parent.

— Mais votre Alfred consentira-t-il à repaître chez moi ?

— Je vous le garantis.

— Je verrai, docteur.

C'était tout dire ; l'amour des échecs triomphait ; puis, rendre témoin de la défaite de son rival la ville entière, c'était une pensée dont le charme enthousiasmait le marquis.

Tout se passa comme l'avait indiqué et prévu le docteur. Alfred, piloté par ses conseils, reparut bientôt et se laissa démonter par son adversaire. Le bon vieillard, ivre de ses fausses victoires, les attribuait naturellement à son talent, et il était heureux.

Cependant, il fallait tenter le grand coup, redemander la main de Mlle de Limeuil.

Le docteur, au courant des habitudes de M. d'Hervilly, savait qu'il dirigeait souvent ses promenades vers son ancien manoir ; que là, il se recueillait dans ses émotions et les souvenirs d'un glorieux passé. Il savait enfin qu'on l'avait plusieurs fois surpris, à l'heure où il fallait abandonner la vue de ce manoir, à laisser couler des larmes qui trahissaient ses regrets.

Une pensée hardie surgit dans l'esprit du docteur.

Il fallait faire rentrer le marquis dans ce manoir. Il se rendit chez Alfred :

— Mon ami, lui dit-il, il faut tenter un dernier effort, une épreuve suprême. Le marquis est plein de l'idée de sa supériorité. La première fois que vous vous rencontrerez, continuez à perdre et montrez-vous impatient. Intéressez le jeu, perdez encore, jouez une somme importante, perdez toujours, enfin, proposez de jouer le domaine. Sûr de lui, le marquis acceptera. Disposez votre partie de manière à tenir la victoire en suspens ; j'interviendrai alors ; je dirai la vérité au marquis ; je lui dirai que, pour lui complaire, vous avez renoncé à faire usage de votre supériorité ; je lui dirai que vous avez résolu même de perdre la valeur du domaine pour lui être agréable et préparer l'avenir de Claire. Je lui révélerai votre patience, votre dévouement, votre cœur enfin. Le marquis, malgré le ridicule de ses préjugés, est un honnête et

excellent homme au fond. Il sera touché, ému, reconnaissant et vaincu par l'offre généreuse d'une restitution ; car ce manoir fait aujourd'hui partie des propriétés de votre père. Ce sera votre cadeau de noces.

Les événements réalisèrent encore ce projet et les prévisions du docteur.

Enfin, résumons ce récit.

Quelques jours après la séance mémorable de cette partie dont l'enjeu était le bonheur de Claire et d'Alfred, où le vieillard, touché des sentiments de son futur petit-fils, avait laissé tomber sa tête sur la poitrine du jeune homme et du docteur, le marquis d'Hervilly avait fait sa rentrée dans le château de ses aïeux, et le père d'Alfred, fier à son tour de la noble alliance que contractait son enfant, avait ajouté à la munificence de sa dot tous les accessoires nécessaires à une habitation seigneuriale : chevaux, calèche, domestiques, etc.

Les jeunes époux furent bientôt unis. Le père d'Alfred vint habiter avec eux, ainsi que le marquis. Les enfants multiplièrent autour d'eux tout ce que l'amour filial a d'inspirations et de secrets pour charmer la vieillesse et la bercer au milieu des enchantements de l'âme avant qu'elle ne s'envole vers l'éternité.

— Si vous m'aviez gagné, mon cher Alfred, quand vous avez paru chez le docteur, vous auriez perdu tout élément de succès. Vous n'auriez jamais eu la main de votre femme.

En mémoire de ces paroles, Alfred Belval adopta pour devise le titre de cet article : *Qui perd, gagne*.

Dans le monde des échecs, on ne reprochera, sans doute, certaines digressions.

— Bavard, dira-t-on, quel rapport a notre science avec vos souvenirs de collège, le portrait d'une jeune fille et les amourettes de deux folles têtes ?

Tout beau, messieurs les critiques ; en essayant de distraire le lecteur, j'ai cherché à me distraire aussi, et rien ne sourit plus agréablement à l'imagination que les reminiscences et les folies du jeune âge ; cette première digression n'est donc qu'une compensation de mon œuvre ; quant à la seconde, si cet article tombe sous les yeux d'une belle Ecosaise, ce que j'espère, car les beautés fourmillent dans ce pays, elle sera non-seulement excusée, mais approuvée.

Toute jolie femme aime à se mirer dans le portrait de ses charmes et le tableau des émotions qu'elle inspire, quelle que soit la main qui les ait tracés ; celle d'un vieillard la flatte peut-être plus encore, car elle donne la preuve que les impressions du cœur et les souvenirs de bonheur résistent bien plus fortement que les traits physiques aux ravages du temps ; charmante lectrice, n'êtes-vous pas de mon avis ? Répondez-moi, répondez-moi tout bas, je ne révélerai pas votre avis. Du reste, confiance pour confiance : Le portrait de l'héroïne de mon récit est celui de la mère de mes enfants, de ma femme, un noble cœur autrefois sur la terre, un ange au ciel, aujourd'hui !

ALPHONSE DELANNAY.

Le massacre des Anglais à Isandula par les Zoulous ou sauvages du Cap

On s'est ému en Angleterre de cet échec et on a immédiatement envoyé en Afrique toutes les forces nécessaires pour écraser les barbares mais braves Zoulous.

Au début de la campagne, les jeunes soldats anglais s'amusaient beaucoup à la vue des guerriers zoulous, avec leurs immenses boucliers qui les couvrent du menton jusqu'aux pieds, et qui, tout en les garantissant fort bien des sagaies indigènes, sont impuissants à les protéger contre les balles des carabines Henry-Martini. On riait aussi beaucoup de la coiffure des sauvages, le front ceint de bandelettes en peau de loutre, avec leurs touffes de plumes d'autruche, avec leurs oreillons en peau de renard et leurs queues de vaches blanches suspendues au cou—ce qui constituait à peu près tout leur uniforme.

La gaieté redoublait surtout à la vue de



UNE SCÈNE LUGUBRE - PAR J. W. WATSON

l'anneau de cheveux qui entourait la tête des guerriers les plus âgés.

Les hommes mariés ont seuls le droit de porter cet anneau qui ressemble à un cercle d'ébène ayant environ un demi-pouce d'épaisseur et est pour ses propriétaires un sujet d'orgueil et l'objet de soins méticuleux.

Les cheveux forment la base de cet ornement, mais ils sont rendus tellement solides et luisants à l'aide d'une certaine cire, qu'on dirait d'un morceau de bois poli.

Quoi qu'il en soit, on cessa bientôt de rire des Zoulous et l'on s'aperçut qu'on avait eu tort de le mépriser. Le colonel Durnford, qui commandait la colonne composée de troupes indigènes et du 24e de ligne anglais, n'avait pas pris la précaution de former avec ses chariots un de ces retranchements que les colons hollandais nomment *luagers*, et derrière lesquels il est aisé de résister aux Cafres.

Il paraît que sur le point d'arriver à Isandula, le malheureux colonel, apercevant les Zoulous en forces sur les collines voisines, lança contre eux ses troupes qu'il avait fait sortir du camp.

Les sauvages répondirent par un feu nourri à la fusillade des Anglais, et malgré les ravages horribles que les deux pièces d'artillerie, les fusées et les carabines Henry-Martini faisaient dans leurs rangs, continuèrent d'avancer sans sourcilier sur leurs ennemis.

Les Zoulous marchèrent en avant, en faisant feu avec leurs fusils, jusqu'à ce qu'ils fussent à portée de sagaie. Alors ils se servirent de cette arme favorite et firent pleuvoir sur les Anglais une grêle de javalots. Cependant le 24e avait brûlé toutes ses cartouches; quand on voulut courir aux caissons pour chercher d'autres munitions, on vit que la route était barrée, l'aile des Zoulous avait pénétré entre le camp et les Anglais.

Alors ceux-ci croisèrent la baïonnette, et, serrant leurs rangs, opposèrent une résistance acharnée à leurs ennemis, qui avançaient toujours.

En ce moment les Zoulous, hurlant comme des démons et fous de rage, eurent recours à un moyen effroyable pour briser la résistance des Anglais.

Saisissant les cadavres de leurs propres compatriotes, ils les lancèrent avec furie contre les baïonnettes des soldats du 24e, contraignant ainsi ces derniers à abaisser leurs fusils et à se découvrir; alors ils les poignardaient avec leurs sagaies. On sait le reste. Bientôt il ne resta plus un homme de cette colonne de héros accablés sous le nombre, et les sauvages mutilèrent odieusement leurs ennemis.

MM. Narcisse Beaudry et frère, Bijoutiers et Horlogers, annoncent à leurs pratiques et au public en général qu'ils ont en magasin un assortiment de MONTRES en or et en argent, ainsi que des BIJOUX tant importés que de leur fabrication.

MM. Beaudry et frère font aussi la dorure et argenture, ainsi que la fabrication et réparation d'ornements d'églises. Nous croyons devoir faire remarquer au public que ces deux messieurs sont tous deux ouvriers et surveillent, chacun dans son département, l'exécution des ouvrages faits.

NARCISSÉ BEAUDRY, EDOUARD E. BEAUDRY, Bijoutier pratique. Horloger pratique.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis quelques mois, et des milliers d'acheteurs l'engorgent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osons espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces pronant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût.

Nous vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 25 pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds *gratis*, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires: J. N. ARNAULT, Gérant.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Antruches et de Vantours, de toutes couleurs; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai; Gants nettoyés et teints noirs seulement. J.-H. LEBLANC. Atelier: 547, rue Craig.

Maison A. Pilon & Cie.—Cette grande maison continuera à fondre le stock sans réserve d'ici à quelque temps à meilleur marché qu'on ne l'a jamais. Nous recevons tous les jours de nouvelles marchandises de printemps et d'été, ce qui permet de satisfaire toutes nos pratiques. Profitez de cette grande vente autorisée par le syndicat nommé à la faillite de la maison A. PILON & Cie. La maison PILON profite de cette occasion pour remercier cordialement le public en général pour l'encouragement qu'elle a reçu depuis quelque temps. Réduction considérable des prix de nos marchandises. Il faut écarter à tout prix notre stock qui est encore au-delà de \$60,000, pour faire face aux engagements que la maison PILON doit rencontrer d'ici à un mois. Nous vous invitons donc tous à profiter de cette grande vente, et en ce faisant, vous favoriserez M. A. PILON, qui a su, par son énergie, développer la partie Est de Montréal et faire du bien au public en général. A. PILON & CIE., 647 et 649, rue Ste-Catherine, Montréal. Par ordre du syndicat officiel, C. Beausoleil.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte-rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement: 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au Rév. JOSEPH T. INMAN, *Station D. New-York.*

Les annonces de naissances, mariages et décès sont insérées à raison de cinquante centins.

DÉCÈS

En cette ville, le 27 mars dernier Dame Elizabeth Hamelin, âgée de 37 ans et 7 mois, épouse de A. S. Hamelin, écrivain, marchand.

LES ECHECS

Adressez toutes les communications relatives à cette partie du journal, à M. O. TREMPÉ, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 152: MM. C. A. Beivin, Saint-Hyacinthe; N. P. Sorel; J. Gauthier, M. Toupin, T. Lafrenière, H. Paradis, un Amateur, Montréal; L. O. P. Sherbrooke; V. R. Gagnon, H. M., Z. De launais, Québec; A. C., Saint-Jean.

Westminster Papers.—Pouvez-vous nous envoyer la livraison du mois de mars que nous n'avons pas reçue?

M. J. M., Québec.—Nous publions aujourd'hui votre dernier problème, ainsi que la partie reçue cette semaine. Merci pour le tout.

Un match a été joué il y a quelque temps entre les Clubs d'Échecs de Manchester et de Liverpool: chaque Club était représenté par dix joueurs qui ont été appréciés suivant l'ordre de mérite présenté par chaque camp. La victoire est restée aux champions de Liverpool, qui ont gagné 7 parties, perdu 4 et 3 nulles.

PRINCIPES ET MAXIMES SUR LES ECHECS.

XXXI.

- On engage des temps:
1o. En se dégageant au début, c'est-à-dire en sortant ses pièces de bonne heure, à propos et à la meilleure case;
2o. En préparant son propre roque, et en déroquant l'adversaire;
3o. En attaquant ses pièces supérieures, obligées de se retirer, ce qui peut être le gain de deux temps;
4o. En fortifiant une attaque ou une défense.

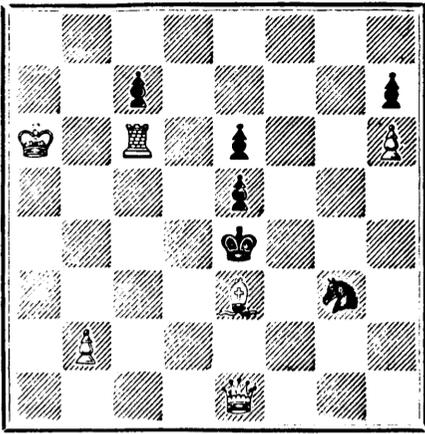
5o. En faisant des échanges et des prises, plutôt que de perdre des temps;
6o. En se débarrassant, soit dans son jeu, soit du côté adverse, de pièces ou de pions qui gênent.

Stratégie raisonnée.

PROBLEME No. 154.

Composé par M. J. MURPHY, Québec.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLEME No. 152.

- Blancs:
1 C 6e CR
2 D 7e CD, échec et mat. (A)
2 D 4e D, échec et mat. (B)
2 C 4e F, échec et mat. (C)
2 D 7e D ou C 7e R, échec et mat.
Noirs:
1 R 3e R (A)
1 R 5e FD (B)
1 R 3e R (C)
1 R 3e D ou R 3e F

66ÈME PARTIE

TOURNOI D'ECHECS CANADIEN PAR CORRESPONDANCE.

Jouée par correspondance entre M. G. P. Black, de Halifax, N.-E., et M. M. J. Murphy, de Québec.

Giuoco Piano.

- Blancs: M. BLACK.
1 P 4e R
2 C 3e FR
3 F 4e F
4 P 3e FD
5 P 4e D
6 P pr P
7 F 2e D
8 C D pr F
9 P pr P
10 D 3e CD
11 Roquet (T R)
12 P 4e TD (b)
13 C 5e R
14 C D 3e FR
15 T R 1er R
16 C 5e CR
17 C pr F
18 T 4e R
19 T pr C (c)
20 F pr P, échec
21 T 1er D
22 F 3e TR
23 F 5e FR
24 C 7e D, échec
25 F pr T (d)
26 D pr T
27 Résignent.
Noirs: M. J. MURPHY.
1 P 4e R
2 C 3e FD
3 F 4e F
4 C 3e FR
5 P pr P
6 F 5e CD, échec
7 F pr F, échec (a)
8 P 4e D
9 CR pr P
10 C D 2e R
11 P 3e FD
12 Roquet
13 P 3e CD
14 D 3e D
15 F 3e R
16 T D 1er D
17 P pr C
18 C 5e F
19 T pr T
20 R 1er F
21 C 4e D
22 T 5e R
23 T pr P (d)
24 T pr C
25 T pr T, échec
26 D pr F

NOTES PAR M. A. P. BARNES, NEW-YORK.

- (a) Peut ainsi jouer: 7 C pr P R
(b) La position après le 12e mouvement est considérée à peu près égale. Le coup du texte paraît singulièrement faible.
(c) J'ai sous l'impression que le 16e mouvement des Noirs était T D 1er R. Une curieuse erreur à faire dans une partie par correspondance. Si la T était placée sur cette case, l'idée est très-jolie.
(d) Bien joué et décisif.
(e) Si T pr T, D 4e R gagne.

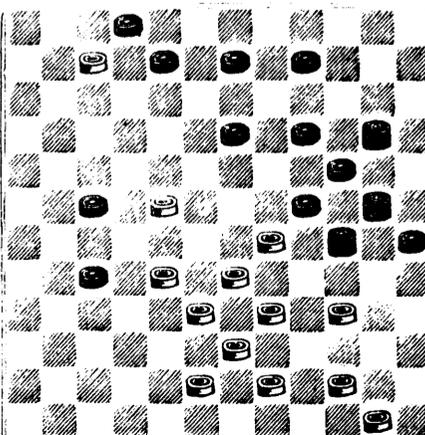
LE JEU DE DAMES

Adressez toutes les communications concernant ce département à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de *L'Opinion Publique*, Montréal.

PROBLEME No. 158

Composé par M. F. BLACK, Montréal.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 156

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Values: 46, 40, 34, 47, 33, 27, 21, 34, 19, 13, 8, 19, 32, 26, 19, 21, 58, 53, 14, 25.

Solutions justes du Problème No. 156

Montréal:—N. Chartier, J. Boyte, P. Décaureau et L. Chartier.
Saint-Hyacinthe:—MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot;
Québec:—N. Langlois, J. Lemieux.

AVIS

A TOUS LES JOUEURS DE DAMES DU CANADA

La partie de Dames entre MM. Honoré Contant et Ferdinand Riendeau pour le titre de Champion du Canada et un enjeu de \$40, a été gagnée par ce dernier. Mais comme je vois dans la *Minerve* du 24 février que M. Alphonse Blondin, de Lachine, se plaint qu'il n'a pas été invité à prendre part à ce tournoi, et dit de plus que je n'ai pas le droit de prendre le titre de Champion, à moins que le public soit invité, je dirai à ce monsieur que le public est invité, et lui spécialement, à condition qu'il y ait enjeu. Ce tournoi sera ouvert jusqu'au 15 avril prochain.

Ferd. Riendeau.

Montréal, 26 mars 1879.

N. B. Les journaux du Canada sont priés de reproduire.

Les enfants terribles.

Un monsieur, qui n'est plus jeune et qui n'a jamais été beau, disait au petit Jean-Baptiste devant ses parents:

—Voyons, mon mignon, comment me trouves-tu sincèrement?

Et, comme l'enfant ne répondait pas:

—Tu ne veux pas me le dire? Et pourquoi?

—Maître Jean-Baptiste, d'un air matos:

—Parce que je sais bien que, si je te le disais, je serais fouetté!

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 28 Mars 1878.

Table of market prices for various goods including flour, grains, vegetables, and dairy products. Columns include item names and prices in dollars and cents.

Table of market prices for various syrups and honey products. Columns include item names and prices.

Table of market prices for various types of beef and other meats. Columns include item names and prices.

Table of market prices for various types of hay and straw. Columns include item names and prices.

"L'INTENDANT BIGOT"

PAR JOSEPH MARMETTE. Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à LA CIE. HURLAND-DUBOIS, 5 et 7, Rue Hurry, Montréal.

Librairie Payette & Bourgeault

On trouvera constamment à cette Librairie: Livres de prières et de piété, depuis les reliures les plus communes jusqu'aux plus riches. Livres de littérature de tous les auteurs canadiens. Livres classiques, en usage dans tous les collèges, couvents, etc., etc. Papeterie, tapisserie, imagerie, articles religieux, etc., etc. en grande quantité. Fournitures d'école et de Bureau, une spécialité. Ordres pris pour fabriquer des cadres de toute sorte. Impressions et reliures de livres blancs exécutées sous bref délai. Les abonnés de L'Opinion Publique trouveront un avantage en s'adressant à leur magasin pour faire relier leur journal. Payette & Bourgeault, No. 250, rue Saint-Paul, Vis-à-vis la rue Saint-Vincent, Montréal.



PECHE AU HOMARD

Département de la Marine et des Pêcheries, Branche des Pêcheries

OTTAWA, 22 mars 1879.

L'attention du public est attirée sur les règles suivantes des Pêcheries adoptées par le Gouverneur-Général en Conseil, le 13 du courant, annulant tout ordre antérieur en Conseil relativement à la pêche au homard:

1. Dans cette partie de la Nouvelle-Ecosse, comprenant les parties des comtés de Cumberland et Colchester, sur la Baie de Fundy, les comtés de Hants, Kings, Annapolis, Digby, Yarmouth, Shelburne, Queen's, Lunenburg, Halifax, Guysboro, Richmond, Cap Breton et Victoria; aussi, dans la Province du Nouveau-Brunswick, la partie du comté de Westmorland, sur la Baie de Fundy, et les comtés d'Albert, St-John et Charlotte; il sera illégal de pêcher, prendre, tuer, vendre, acheter ou (sans excuse légale) de posséder du Homard du 1er jour d'Août au 1er jour d'Avril de chaque année.

2. Dans cette partie de la Province de la Nouvelle-Ecosse, comprenant les comtés d'Inverness, Antigonish, Pictou et partie de Colchester et Cumberland, Détroit de Northumberland; et cette partie de la Province du Nouveau-Brunswick, comprenant les comtés de Westmorland (sa partie), Kent, Northumberland, Gloucester et Restigouche; et aussi dans les Provinces de Québec et l'île du Prince-Edouard, il sera illégal de pêcher, prendre, tuer, vendre, acheter ou (sans excuse légale), de posséder du Homard du 25e jour d'Août au 20e jour d'Avril de chaque année.

3. Il sera illégal en tout temps de pêcher, prendre, tuer, acheter, vendre ou avoir en sa possession tout Homard femelle, dans le temps du fraie ou ayant des œufs y attachés. Homard à écaille tendre ou tout jeune Homard d'une longueur moindre de neuf pouces de la tête à la queue, à l'exception des pinces, et lorsqu'ils sont pris par accident dans les filets ou tout autre appareil de pêche employés légalement pour les autres poissons, ils doivent être remis en liberté au risque et aux frais du propriétaire des filets ou de tout autre appareil, ou du propriétaire de la pêche auquel incombe la preuve de telle mise en liberté.

Par ordre, W. F. WHITCHER, Commissaire des Pêcheries.



AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, seront reçues à ce bureau jusqu'à

SAMEDI.

LE 19 AVRIL PROCHAIN,

inclusivement, pour la confection et la pose d'un appareil calorifère aux édifices des départements publics en voie de construction à Québec.

Les plans et le devis descriptifs de l'ouvrage seront visibles à ce bureau, après le 26 du courant, tous les jours, entre 10 heures a.m. et 4 heures p.m.

Les soumissions devront être endossées: "Soumission pour appareil calorifère."

Le département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, ERNEST GAGNON, Secrétaire.

Département de l'Agriculture et des Travaux Publics, Québec, 14 mars 1879. N. B. Pas de reproduction sans un ordre par écrit. Québec, 15 mars 1879.

Longpré & David

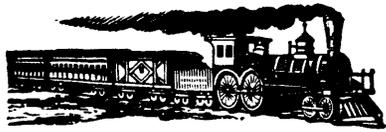
AVOCATS

No. 15, RUE SAINTE-THÉRÈSE

MONTREAL.

A. B. LONGPRÉ.

L. O. DAVID.



Chemin de Fer Intercolonial

1878-79

ARRANGEMENTS D'HIVER.

LES TRAINS EXPRESS à PASSAGERS partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit: Partant de la Pointe-Lévis, 8.00 A.M., Rivière-du-Loup, 2.00 P.M., Arrivant à Trois Pistoles (dîner), 3.00, Rimouski, 4.49, Campbellton (souper), 10.00, Dalhousie, 10.21, Bathurst, 12.28 A.M., Newcastle, 2.10, Moncton, 5.00, St-Jean, 9.15, Halifax, 1.30 P.M.

Chars Pullman sur les Trains Express. Ces trains viennent en connexion à Lévis avec les trains du Grand-Tonc partant de Montréal à 9.45 P.M. Les chars Pullman partant de la Pointe-Lévis les Mardis et Samedis, vont directement à Halifax, et les Lundis, Mercredis et Vendredis à St-Jean. Pour informations concernant le prix des billets de passages, le taux du fret, l'arrangement des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON, Agent, 177, rue St-Jacques, C. J. BRYDGES, Surintendant-Général des Chemins de Fer du Gouvernement.

Montréal, 18 nov. 1878.

Pour les Enfants et les Invalides

ET

POUR LA TABLE DE FAMILLE.

Il n'y a pas d'empois alimentaire qui soit aussi riche en propriétés particulières à ces préparations que la

Farine de Blé-d'Inde de DURHAM.

Les ménagères trouveront que c'est l'article le plus délicieux et le plus économique pour le dessert. Les cuisinières de profession ont fourni plusieurs recettes originales pour le préparer, lesquelles sont imprimées sur chaque paquet.

Insistez pour qu'on vous donne la Farine DURHAM.

Tous les épiciers respectables la vendent.

WILLIAM JOHNSON,

28, rue Saint-François-Xavier, Montréal. Seul agent pour les Etats-Unis et le Canada.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St-André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Evêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché.....\$1.00 même par la poste.....\$1.20 S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

La vue est d'une valeur incalculable



HEARN & HARRISON vendent les meilleures LUNETTES en cristal pour \$1; en argent, \$2; en or, \$3; magnifiques Lunettes d'Opéra de \$2 à \$10; Télescopes, \$2 à \$20. Satisfaction garantie.

242 et 244, RUE NOTRE-DAME

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches), Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché 30c.—\$3.00 la douzaine. S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

PETIT MOIS DE ST-JOSEPH

Pensées pieuses pour le mois de Mars, avec une Neuvaine, par l'auteur des "Paillettes d'Or"

Jolie brochure in-32 de 68 pages.—Prix: Six chaque, 40c; la douzaine, \$3.00 le cent. Montréal: Librairie St-Joseph—CADIEUX & DEROME, 297, rue Notre-Dame. L'auteur de ce petit opuscule délire son modeste travail à l'ange gardien de la Sainte-Famille, et le prie d'aller semer ces pieuses pensées dans les murs bénis de la famille chrétienne.

... Là, ajoute-t-il, elles germeront sous votre influence, échauffées doucement par la prière et la méditation, et elles produiront ces gracieuses vertus qui font le charme du foyer, la piété, le travail, la condescendance, le support, l'amabilité. Inutile de faire l'éloge de ce PETIT MOIS, qui est déjà rendu à sa 4^{me} édition.

\$10 à \$1,000 Placés dans les fonds de Wall Street réalisant des fortunes tous les mois. Des livres expliquant tout donnés. Adressez: BAXTER & CO., Banquiers, 17 Wall Street, N.-Y.

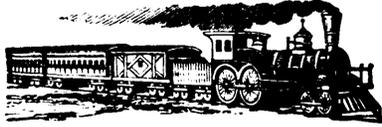
Produit pharmaceutique français Poudre de Charbon végétal médicinal

DU DOCTEUR BELLOC

Le Charbon de Belloc est devenu un remède populaire pour guérir les maux d'estomac, sous quelque forme qu'ils se présentent. On a vu souvent des personnes qui avaient des pesanteurs d'estomac, des crampes douloureuses après chaque repas, être guéries en quelques jours par l'usage du Charbon de Belloc; il facilite également la digestion mais c'est surtout dans les cas de dysenterie, diarrhée, et de choléra qu'il est d'une efficacité reconnue. Il suffit d'en prendre chaque jour de trois à six cuillerées à bouche pour obtenir une guérison complète. Le charbon se vend aussi sous forme de pastilles. En vente chez les agents pour le Canada.

FABRE & GRAVEL,

219, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.



Chemin de Fer du Gouvernement

DIVISION DE L'OUEST

Chemin de fer Q. M. O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA

Jusqu'à AVIS CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelaga comme suit:

Train Express pour Hull à 9.30 et 5.00 Arrivant à Hull à 2.00 P.M. et 9.15 Train Express de Hull à 9.10 et 4.45 Arrivant à Hochelaga à 1.40 P.M. et 9.00 Train pour St-Jérôme à 5.00 P.M. Train de St-Jérôme à 7.00 A.M. Ces trains laissent la station du Mile-End dix minutes plus tard.

Bureau-Général: No. 13, Carré de la Place-d'Armes.

TARNES, LEVE & ALDEN.

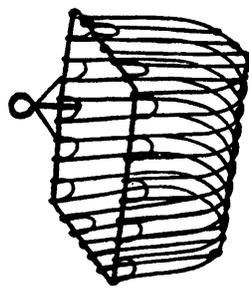
Agents des Billets, Bureaux: 202, rue St-Jacques, au-dessous de l'Institut des Artisans, et 158, rue Notre-Dame.

C. A. STARK, Agent-Général pour Fret et Passagers. C. A. SCOTT, Surintendant-Général. Montréal, 19 décembre 1878.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses

Nous attirons votre attention sur notre dernière importation, consistant en Ornaments d'Eglises et Objets Religieux, Ornaments Sacro-liturgiques, Chandeliers, Ostensoirs, Ciboures, Calices, Encensoirs, Diadèmes, Couronnes, Croix, Franges en or et en argent, Drapeaux, magnifiques assortiments de Vases, Statues, Rosaire (en corail, Mérida, Toile, etc.), Bannières, Drapeaux, magnifique assortiment de Vases, Statues, Rosaire (en corail,ivoire, perle, ambre, coco, jais, grenade, etc.) Cire d'abeille pure, Cierges en cire et en paraffine Vin de Messe, etc., etc. Ayant nous-mêmes choisi avec soin nos marchandises en Europe, nous sommes prêts à exécuter toutes les commandes à très-bas prix. Les personnes qui visitent la ville, sont respectueusement invitées. Correspondance sollicitée. Prompte attention apportée aux commandes.

A. C. SENECALE & Cie. Importateurs et manufacturiers. No. 184, rue Notre-Dame, Montréal.



SHERRWOOD'S EFFETS EN FIL LUSTRE

Effets en fil lustré, Paniers à épingles, Boîtes à boutons et à ornements, Vases à café et à ornements, Papiers à cartes de visite, chez L. J. A. SURVEYER, 521, Rue Craig, Montréal.

SOUS PRESSE

RECUEIL

De 16 mélodies, avec paroles Anglaises, Espagnoles et Françaises,

COMPOSÉES PAR LE

Comte de Premio-Real,

Devant paraître dans la première quinzaine de Mars, chez

A. LA VIGNE,

Editeur de musique, Importateur de pianos et harmoniums, 25, rue Saint-Jean (Banque d'Épargne), Québec.

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

CHEMIN DE FER DE Q. M. O. & O.

DIVISION EST

Commençant MARDI, le 11 FÉVRIER, les trains pour cette division partiront comme suit:

Départ d'Hochelaga, Arrivée à Québec. Express... 3.00 p.m. 10.10 p.m. Mélié... 7.10 a.m. 3.50 p.m.

DE RETOUR:

Départ de Québec, Arrivée à Montréal. Express... 12.45 p.m. 7.30 p.m. Mélié... 6.15 p.m. 10.10 a.m.

Les Trains quitteront la Station du Mile-End dix minutes plus tard.

Billets en vente aux bureaux de Starnes, Leve & Allen, agents, 202, rue St-Jacques, et 158, rue Notre-Dame, et aux Stations d'Hochelaga et du Mile-End.

J. T. PRINCE, Agent-gén. des Pas. Montréal, 7 février 1879.

REMÈDE SPECIFIQUE DE GRAY

Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscrétions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, six paquets pour \$5, par la malle franco de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franco de port. Adressez-vous à:

La Compagnie de Médecine de Gray, Windsor, Ont. Vendu à Montréal, en Canada et aux Etats-Unis par tous les Pharmaciens.

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Burland-Desbarats,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY.

à l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTRO-TYPES de livres ou autres publications, de format agrandi ou tapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE!

AVIS!

The Scientific Canadian

PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes.

TELEQUE HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AILLÉ-GUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le PATENT OFFICE RECORD Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS

PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR, 5 et 7, RUE BLEURY.